

# Saint-Denis-de-Gastines

La vie de la commune!

N°56

2018  
2019



> Commémoration du Centenaire  
de l'Armistice 1918



> Étude de Faisabilité  
d'un Tiers-lieu



> Fête Communale



> Tour de France  
Cycliste





# Sommaire

● Editorial du Maire .....	1
● Voirie urbaine .....	3
● Travaux bâtiments 2018 .....	4
● La commune met en place une démarche d'adressage .....	5
● Etat civil .....	6
● Permis de construire, déclaration de travaux, permis de démolir .....	7
● Services à la jeunesse .....	7
● Bibliothèque .....	11
● Un tiers lieu à Saint-Denis-de-Gastines .....	12
● Retour dans les années 1960 .....	14
● Tarifs communaux 2019 .....	15
● Subventions 2018 .....	16
● Déchetterie 2019 .....	17
● Histoire : commémoration de l'armistice 1918 .....	20
● Assistantes maternelles .....	32
● Élaboration Plan climat .....	32
● Respirez-vous du radon .....	33
● Accompagnement, solidarité, humanité .....	34
● Calendrier des manifestations 2019 .....	35
● Les associations : .....	36
Amicale Gastinaise .....	36
APEL .....	36
OGEC .....	37
Jeune Garde Football .....	38
Jeune Garde Basket .....	39
Vélo Club gastinais et Endurathlon .....	40
Jeune Garde Tennis de table .....	42
Club de Judo .....	43
A la Gaule Gastinaise .....	44
Orchestre d'Harmonie .....	45
Chœur des collines .....	45
Au Foin de la Rue .....	46
Dyonisos .....	55
AFN et autres conflits .....	55
Génération Mouvement Club des Aînés .....	56
Comité des Commerçants Artisans et Services .....	57
Comité des Fêtes .....	57
Familles Rurales .....	58
ADASSC .....	59
Jumelage .....	60
● Spectacle 3E .....	61



***L'édition de ce bulletin annuel est un instant particulier pour notre commune, le moment de constater et percevoir les projets, les travaux, les réflexions, les évolutions, les événements, passés et à venir...***

*Les commémorations de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale (1914-1918) ont marqué l'année 2018. Notre commune a été meurtrie, comme l'ensemble des villes et villages français. Les monuments aux morts sur lesquels figurent les morts et disparus en témoignent. Notre commémoration 2018 a mis à l'honneur la jeune génération active et intéressée par ce centenaire, elle a engendré des échanges entre les jeunes et les aînés sur l'histoire locale.*

En 2018, les études ont ponctué le travail du conseil municipal, bases et outils indispensables pour l'élaboration de futurs projets à moyens et longs termes.

Le projet de « tiers lieu » <sup>(1)</sup> émerge directement de ces démarches et s'inscrit totalement dans la volonté communale de réhabilitation et redynamisation du cœur de bourg.

D'autres espaces ont intégré cette projection d'évolution et de réhabilitation de l'agglomération (place des Tilleuls, place Bellevue, venelles, cheminements pédestres ...). Depuis plus d'un an et demi les discussions, les déplacements, les rencontres entre élus et bénévoles ont permis de prédéfinir un projet, sous forme d'un tiers-lieu, situé au carrefour des cinq routes, témoin de l'identité patrimoniale. Du mois de janvier au mois de juin, des ateliers collaboratifs regroupant des partenaires publics et privés, des associations, des acteurs économiques, des citoyens se sont déroulés dans différents lieux de la commune, afin d'élaborer ensemble une vision commune de et dans cet espace.

Ce projet est totalement innovant pour un territoire rural, il ne peut exister qu'avec le soutien de la Communauté de Communes de l'Ernée, qui nous accompagne dans le cadre de ses compétences et particulièrement avec les agents communautaires. Les démarches en ateliers collaboratifs continueront en 2019. Les travaux de gros œuvre devraient commencer fin 2019.

L'année 2019 marque la fin des travaux de sécurisation et d'aménagements paysagers de l'avenue de l'Hermitage. Avec un nouveau profil, des cheminements piétons adaptés,

une requalification totale de la voie et des carrefours attenants, ce chantier est l'aboutissement de trois années de travaux. Pour rappel : la première tranche concernait la rénovation et l'enfouissement des réseaux.

Autant de grands travaux et projets qui montrent notre souhait d'améliorer la qualité de vie des dyonisiennes et dyonisiens et de relever les défis de demain.

Les restrictions budgétaires obligent notre commune à adapter son modèle de fonctionnement aux besoins des citoyens dans l'exercice de ses compétences. Dans cette logique, des réflexions et des opérations de mutualisation s'imposent au sein de nos services et des agents territoriaux ; sans compter les échanges, sous différentes formes, entre les collectivités locales.

Fin de l'année scolaire 2017-2018, les nouvelles activités périscolaires (NAPs) se sont achevées après trois années d'existence. Ces périodes ont permis, entre autres, aux enfants de découvrir la pratique d'instruments de musique, encadrés par des professeurs de l'école de musique communautaire. Dans un souhait de continuité, le conseil municipal a proposé aux écoles une nouvelle expérience : la « Musical' École » qui débutera dès janvier 2019.

Pour l'épanouissement des enfants, début 2018, il a été mis en place le temps méridien. Il permet, aux enfants déjeunant au restaurant scolaire de pratiquer, s'ils le souhaitent, une activité encadrée par des agents diplômés des services à la jeunesse.

Dès le 14 janvier 2019, le tri des déchets évolue avec l'arrêt de la collecte des ordures

ménagères en porte à porte dans l'agglomération. Les points de collecte déjà existants ont été densifiés (salle des fêtes, salle des sports, site Aux Fleurs de l'eau, déchèterie) pour répondre à tous les besoins. Les deux derniers points en campagne à l'Ecorcerie et à Vilgérard seront eux aussi supprimés.

Je profite d'ailleurs de cet éditorial, pour remercier les nombreux bénévoles, les différentes associations et commissions, ainsi que le personnel communal très impliqué dans la réussite de chaque manifestation.

Toutes ces forces vives soulignent le dynamisme, la solidarité, le besoin de vivre ensemble à Saint-Denis-de-Gastines.

Mon conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter une agréable année et une bonne lecture de ce bulletin municipal.

Je vous donne rendez-vous : le vendredi 1er février 2019 à 20h, à la salle des Fêtes – Georges Chrétien, pour une rencontre dyonisienne.

Thierry CHRÉTIEN  
Maire

<sup>(1)</sup> Un Tiers-Lieu est un espace partagé où se mêlent diverses activités de loisirs, de bénévolat, ou de travail. Les Tiers-Lieux sont destinés à être des espaces de rencontre entre personnes qui n'ont pas forcément vocation à se croiser.

**Rencontre**  
*Dyonisienne*

**Salle des Fêtes - Georges Chrétien**  
**Vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 - 20h**  
**Saint Denis de Gastines**  
**Rétrospective de l'Année 2018 - Projets et Réflexions**

Élus & Citoyens  
Démarches et Évolution de la Commune

SAINT-DENIS-DE-GASTINES



## Avenue de l'Hermitage

Les travaux devraient s'achever en mai 2019.

Après avoir réalisé les travaux des réseaux souterrains en 2016-2017, la réhabilitation de la totalité de l'avenue de l'Hermitage s'imposait de par son corps de chaussée totalement usé par le trafic routier depuis des décennies.

Ces travaux consistent à :

- Requalifier l'avenue dans une vision de circulation apaisée,
- Favoriser les circulations piétonnes conformes aux règles d'accessibilité,
- Inciter au ralentissement par des traitements végétalisés,
- Mettre en place des aménagements de sécurité aux points stratégiques,

- Sécuriser l'avenue de l'Hermitage et l'entrée de l'agglomération en arrivant de Châtillon-sur-Colmont (faire ralentir les véhicules),
- Assurer du stationnement longitudinal,
- Sécuriser les traversées piétonnes,
- Aménager l'avenue par des traitements simples et harmonieux,
- Recadrer le paysage en entrée de l'agglomération côté Châtillon-sur-Colmont.

L'objectif du projet est d'améliorer le cadre de vie des habitants et de sécuriser l'ensemble des usagers en trouvant un meilleur équilibre entre les différents usages.

Les élus remercient les résidents pour leurs compréhension et patience.



## COÛT ET FINANCEMENT

Ce chantier est financé par la commune de **Saint-Denis-de-Gastines**, avec des subventions de l'**Etat**, du **Conseil Départemental** et de la **Communauté de Communes**.

Les travaux	Montant des travaux HT	Subventions
VRD voirie	622.689,59	
Signalisation	41.820,20	
Aménagements paysagers	49.529,26	
Maîtrise d'œuvre et bureau d'étude	43.420,00	
Subvention d'Etat		40.000,00
Subventions départementales		116.500,00
Fonds de concours Communauté de Communes		32.894,00
	<b>757.459,05</b>	<b>189.394,00</b>

Avec les travaux de réseaux réalisés en 2016 et 2017, le montant total des travaux s'élève à 1.294.883,19 € HT pour un linéaire de voie de 540 ml.

## Éclairage public

Un programme de remplacement de 68 lampes à vapeur de mercure fonctionnelles (60 sur poteaux, 8 sur façade) et de 13 lampes à vapeur résidentielles (sur mats) a été validé par les élus en juillet 2018. Ces remplacements vont s'échelonner sur deux années, 2018 et 2019.

Ces travaux sont financés à 60% du montant HT par la commune et à 40% du montant HT par Territoire d'Énergie Mayenne, ce qui porte la charge communale à 40.310,76 €.



## ● Travaux Bâtiments 2018

### Centre de loisirs

Les fenêtres de toit ont été remplacées par l'entreprise Coutard Yves au prix de 9.345,60 € TTC.

### Eglise

Un nouveau chauffage : des radiants électriques ont été installés par l'entreprise Cousin Mickaël au prix de 14.024,06 € TTC.



### Château du bourg

L'entreprise Paumard a refait les peintures des huisseries extérieures sur les deux faces du Château du bourg au prix de 6.786,61 € TTC. De même, la VMC a été remplacée par l'entreprise Bouzianne Doittée au prix de 2.313,60 € TTC.

### Abris pêcheurs

Les abris pêcheurs achetés près de l'entreprise Deschamps au prix de 2.808,00 € TTC ont été mis en place par les bénévoles de l'association de la Gaule Gastinaise.



### Buvette Stade Jean du Couëdic

L'entreprise ECM Souhard a remplacé les portes de la buvette, montant des travaux 3.287,23 € TTC.



# La commune met en place une démarche d'adressage

Le Conseil Municipal a engagé une démarche d'adressage sur notre commune. C'est un enjeu de développement économique du territoire, d'égalité entre les citoyens. Cette démarche se déroule aussi dans les communes de la Communauté de commune de l'Ernée.

## Qu'est-ce qu'une adresse normée ?

Créer des adresses normées nécessite de dénommer les voies (rues, chemins, impasses, places...) ainsi que de numéroter les habitations.

De fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.

## Pourquoi créer des adresses normées ?

L'adressage réalisé sous la responsabilité du Maire, assisté du conseil municipal, permet :

- Un accès facilité et plus rapide des services d'urgence
- Un accès facilité à des prestations à domicile (portage de médicaments, repas, soins...)
- L'assurance d'une livraison optimisée et plus rapide de ses besoins à son domicile (commandes en ligne).
- Une optimisation d'accès à des services nouveaux (très haut débit - fibre optique)
- Une optimisation des trajets (gain de temps et baisse de la consommation de CO2)
- La garantie d'une meilleure distribution postale.

Créer des adresses normées permet à l'ensemble des Dyonisiens de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune.

## Informers les Dyonisiens

Au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier, la mairie informera les administrés touchés par un changement ou complément d'adresse.

Dans l'agglomération, pas de changement, les élus ont opté pour le maintien de la numérotation numérique déjà en place.

Par contre en campagne, c'est la numérotation métrique qui sera mise en place. Voici un exemple de changement à envisager :

Aujourd'hui l'adresse :

Mr Mme DUPONT  
Le Ravet  
53500 SAINT-DENIS-DE-GASTINES

Demain, deux possibilités :

Mr Mme DUPONT  
Le Ravet  
133 Chemin du Ravet  
53500 SAINT-DENIS-DE-GASTINES


ou

Mr Mme DUPONT  
133 Chemin du Ravet  
53500 SAINT-DENIS-DE-GASTINES

**La fibre optique arrive sur votre commune :  
L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement !**

**Pourquoi élaguer ?**


Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.



Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet. Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc ...

**Qui doit élaguer ?**


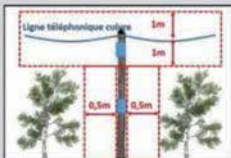
La loi Chassaing du 07 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.



Les travaux de déploiement de la fibre optique sur votre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité. Au besoin, l'opérateur des travaux (la société Orange, missionnée par Mayenne Fibre) peut procéder à l'élagage des plantations gênantes, au frais du propriétaire, conformément à l'article L. 51 du code des postes et communications électroniques.



**Qui doit élaguer ?**

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.



**Où se renseigner ?**

- Pour savoir si votre terrain est concerné : contactez votre mairie
- Pour plus d'information sur le déploiement de la fibre, rendez vous sur le site de Mayenne Fibre <http://www.mayenne-fibre.fr>
- Pour bénéficier de conseils ou d'une expertise : [uipi.elagage53@orange.com](mailto:uipi.elagage53@orange.com)
- Si vous craignez d'endommager les câbles téléphoniques lors de l'élagage : contactez l'Accueil Technique Direction Orange Ouest ([mail : pat.oa@orange.com](mailto:pat.oa@orange.com))





## NAISSANCES

<b>VIOL Loévan</b> , 6 avenue de l'Hermitage,	17 janvier
<b>LEMARIÉ Candice</b> , L'Oricière,	20 janvier
<b>CHARLOT Paul</b> , 9 rue des Anciens Combattants,	19 février
<b>DELANGLE Aline</b> , La Demeurantais,	24 avril
<b>DERENNES Clarisse</b> , 11 rue de Provence,	29 mai
<b>HARCHAOUI SAMYN Nasir</b> , La Martelière,	2 juin
<b>ROUSSEL Swann</b> , La Buronnière,	8 juillet
<b>LEBLANC Adèle</b> , Le Réveil,	30 août
<b>LETRANCHANT Line</b> , L'Echerbaudière,	1 <sup>er</sup> novembre
<b>GÉRAULT LAUMAILLÉ Sacha</b> , La Chênevotterie	11 novembre

## MARIAGE

2018

1 septembre :

**GOUGEON Aurélien et TRONCHOT Mélanie**,  
La Bilheudière

## DÉCÈS

(37 décès dont 27 à l'EHPAD)

2017

8 décembre	<b>Mme MULOT née LEFIZELIER Hélène</b>
14 décembre	<b>Mme FOUGERAY née LEROYER Denise</b> , Mégaudon
21 décembre	<b>M. LEROUX Jean</b>
25 décembre	<b>M. BARDOUL Constant</b>

2018

2 janvier	<b>Mme DAGUIER Valérie</b> , Tête Louvine
14 janvier	<b>Mme TRIHAN née FOUGERAY Madeleine</b>
16 janvier	<b>M. OUTREQUIN Philippe</b> , Villebedon
22 janvier	<b>Mme FAUQUE née FINOT Marie</b>
5 février	<b>Mme DERENNE née CHAPONNAIS Paulette</b>
8 février	<b>M. FORÊT Bernard</b> , 12 rue du Maine
12 février	<b>Mme ROUSSEAU née MOULIN Odette</b>
4 mars	<b>M. TASSELLI Romualdo</b>
6 mars	<b>Mme QUINTON née BROCHARD Marie-Madeleine</b>
15 mars	<b>M. BRAULT Jean Claude</b>
18 mars	<b>Mme CHAIGNARD née REUZEAU Alice</b> , La Géminière
29 mars	<b>M. DUPONT Joseph</b>

31 mars	<b>Mme MORISSET Marie-Thérèse</b> , Launay
4 avril	<b>M. RAGOIN Roger</b> , 7 rue Beauséjour
24 avril	<b>M. DES AUNAIS Lucien</b>
20 mai	<b>M. BARDOUL Roland</b>
29 mai	<b>M. CHOPIN Victor</b>
26 juin	<b>Mme BAHIER née Faucon Alice</b> , La Chênevotterie,
16 août	<b>M. TRIHAN Maurice</b>
21 août	<b>M. FOUGERAY Joseph</b>
31 août	<b>Mme BLANCHARD née ROINEL Marie Joseph</b>
4 septembre	<b>Mme HUCHET née GARNIER Yvonne</b>
13 septembre	<b>Mme PARISSE Monique</b>
15 septembre	<b>Mme LANDRY née MOREAU Henriette</b>
20 septembre	<b>Mme PELÉ née LEBLANC Marie Louise</b>
25 septembre	<b>M. TRÉHET Roger</b>
30 septembre	<b>Mme COUASNON née BELAIR Georgette</b>
1 octobre	<b>Mme JOHAN née GÉRARD Odette</b>
5 octobre	<b>M. QUINTON Zacharie</b> , 42 rue de Bretagne
23 octobre	<b>Mme BORDIER-LELANDAIS</b> <b>née BERÇON-BOURGOIN Annette</b>
3 novembre	<b>M. RICHER Joseph</b>
8 novembre	<b>M. GUESDON Georges</b>
18 novembre	<b>Mme LERAY née LUCAS Marthe</b> , Désertines



# Permis de construire - Déclaration de travaux Permis de démolir



**DESCHAMPS SA**, pour l'extension de bureaux, Route de Gorrion, accordé le 15 décembre 2017.

**GAEC de la Chamailière**, pour la construction d'une nurserie, La Chamailière, accordé le 22 février 2018.

**GAEC de la Grancière**, pour la construction d'un hangar agricole avec photovoltaïques, La Grancière, accordé le 13 mars 2018.

**COMMUNE de Saint-Denis-de-Gastines**, pour la démolition de bâtiments, 2 rue de Bretagne, accordé le 6 avril 2018.

**GAEC Garnier**, pour l'extension de bâtiments et la construction d'une fosse géomembrane et d'un hangar, La Graffardière, accordé le 11 avril 2018.

**BOUVIER Olivier et VERSABEAU Tiffany**, pour la démolition d'un hangar, La Pilière, accordé le 24 avril 2018.

**CHARTIER Ludovic et POUSSET Cindy**, pour la construction d'une maison d'habitation, Lotissement des Prés 3, accordé le 16 mai 2018.

**DUCLOS Pierre et BUON Elodie**, pour la rénovation et l'extension d'une maison, le déplacement et la reconstruction d'un hangar, Blanche Noé, accordé le 18 mai 2018.

**BOUVIER Olivier et VERSABEAU Tiffany**, pour la rénovation et l'extension d'une maison, construction d'une piscine, La Pilière, accordé le 24 mai 2018.

**JAMOTEAU Daniel**, pour la construction d'une extension et d'un garage, La Guesdonnière, accordé le 24 mai 2018.

**GAEC de la Chamailière**, pour la construction d'une nurserie avec stockage paille, La Chamailière, accordé le 1<sup>er</sup> juin 2018.

**GAEC Leblanc**, pour la construction d'une stabulation et l'extension d'une fosse géomembrane, La Rouairie, accordé le 21 juin 2018.

**GAEC de la Varie**, pour le remplacement d'une stabulation et d'un bâtiment de stockage, La Chauvière, accordé le 21 juin 2018.

**GAEC Mérienne**, pour l'extension d'une stabulation, la création d'une fumièrre couverte et d'un hangar matériel, Les Loges, accordé le 26 juin 2018.

**GILLET Manon**, pour le remplacement d'une fenêtre par une baie vitrée, La Chaignardière, accordé le 28 juin 2018.

**RENAULT Joseph**, pour la pose d'un bardage bois, Les Remmeries, accordé le 12 juillet 2018.

**RENOULLIN Louis**, pour l'extension d'une habitation existante, 9 rue des Sports, accordé le 26 juillet 2018.

**SCI des 3 rivières**, pour la pose d'un velux et la création d'une ouverture, Le Moulin de Gastines, accordé le 02 août 2018.

**RENOULLIN Louis**, pour la pose d'une isolation thermique extérieure, 9 rue des Sports, accordé le 2 août 2018.

**GAEC de la Bourgeonnière**, pour la construction d'une stabulation et d'une fosse géomembrane, La Bourgeonnière, accordé le 14 août 2018.

**ECURIE DE L'AVEL**, pour la construction d'un hangar, La Grande Charmelière, accordé le 21 septembre 2018.

## Services à la Jeunesse



### LES CHANGEMENTS

#### Le Temps méridien

Consciente de l'importance des temps périscolaires, la commune de Saint-Denis-de-Gastines souhaite faire de ces moments, des temps éducatifs à part entière, en complément des temps scolaires proprement dit. C'est pourquoi, il nous a semblé opportun de faire perdurer ce service « Accueil périscolaire » qui est déclaré comme tel à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Soutenus financièrement à ce titre par la CAF, nous avons la possibilité de proposer ainsi la mise en place d'activités ludiques, éducatives, socioculturelles ou sportives après le repas et avant le temps scolaire.

Le temps méridien concerne les enfants scolarisés en classe maternelle ou élémentaire à Saint-Denis-de-Gastines. Il permet de proposer aux enfants déjeunant au restaurant scolaire de pratiquer s'ils le souhaitent une activité menée par des professionnels de l'animation. Il n'est pas obligatoire et reste basé sur le volontariat des enfants.

Le temps méridien a démarré à la rentrée de septembre 2018 avec les deux écoles de notre commune.

#### Le Quotient familial

Afin de mieux prendre en compte la situation

financière et personnelle de chaque usager, la commune de Saint-Denis-de-Gastines a mis en place une tarification plus équitable et plus solidaire depuis le 1er septembre 2018 pour l'ensemble des services périscolaires (centre de loisirs, restaurant scolaire, le service jeunesse, l'accueil périscolaire).

## LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Saint-Denis-de-Gastines ouvre ses portes pendant les vacances scolaires et les mercredis.

Le temps fort, comme chaque année, a été le mois de juillet : 56 enfants ont pu s'épanouir autour de différentes activités, la fin de semaine étant réservée aux sorties avec notamment :

- Papéa Parc
- des sorties piscine à Ernée
- le Château de Vitré
- une sortie plage
- une sortie cinéma.

Les veillées étaient reconduites avec entre autres, une veillée « Bigdile » et une grande soirée casino après laquelle les plus grands ont dormi au centre de loisirs.

### **Deux camps se sont déroulés pendant ce mois de juillet :**

#### *Chez les bidouilleurs*

12 enfants de 6 à 8 ans sont partis une semaine à Gorrion. Ils ont pratiqué de l'accrobranche, de l'escalade, sont allés à la piscine et ont participé à une séance d'environnement sur « Les petites bêtes ».

#### *Chez les aventuriers*

14 enfants de 9 à 12 ans sont partis à Clécy. Dans un cadre agréable, ils se sont initiés au kayak, à l'escalade et à un parcours aventure. Ils ont pu aussi faire de la luge d'été. Ce nouveau camp à sensation a beaucoup plu aux enfants.

Les parents ont pu s'informer, s'exprimer, voir leurs enfants à travers différentes photos, à « l'espace parents ». Ce lieu convivial est un passage obligé pour les parents car il relate la vie du centre au quotidien.

### **Autres temps forts de 2018**

Pendant l'année scolaire, les enfants des 2 écoles se sont retrouvés sur le temps de **Nouvelles activités périscolaires**. En plus des différentes activités variées (activités manuelles, jeux extérieurs, jardinage...), les enfants ont participé à différents projets menés par le conseil municipal et des associations dionysiennes :

### **Principes**

- Utilisation du Quotient Familial (CAF) pour une prise en compte de la situation familiale
- Application d'un taux d'effort : une tarification progressive pour éviter le changement brutal de « tranche ».

#### **Service enfance-jeunesse**

**Rue Cheverus**

**53500 Saint Denis de Gastines**

**Tél : 02.43.32.11.26 – 06.68.16.55.66**

**servicejeunessesdg@gmail.com**

**Projet musique** : chaque lundi, les enfants se sont initiés à des instruments et ont pu en jouer. Lors d'un concert, le vendredi 29 juin, les enfants ont restitué leur travail dont le thème était « La découverte de l'orchestre Electro-Naps ».

**Projet décoration de Noël** : en lien avec la municipalité, les enfants ont participé activement à la décoration de Noël dans le bourg, avec du matériel de récupération. Des pères Noël et des bonhommes de neige étaient éparpillés dans plusieurs endroits de la commune.

**-Projet décoration du bourg avec Au Foin de la Rue** : en lien avec l'association culturelle, les enfants ont fabriqué plusieurs décorations pour le festival, pour les rues et les vitrines des commerces vacants.

Les nouvelles activités périscolaires ont pris fin en juillet 2018.

Lors des **vacances de février**, les enfants du centre de loisirs se sont aussi enregistrés au cube dans le cadre du projet « La tartine de Proust » du Foin de la Rue.

**A Pâques**, les enfants ont participé à un atelier déco en partenariat avec Au foin de la rue et sont allés partager un goûter à la maison de retraite





## Projets 2019

### Le périscolaire

- Continuer à mettre en place des activités autonomes pour les plus grands
- Participer à la décoration lors des temps forts des autres services ou associations (Ex : restaurant scolaire, Foin de la Rue...)

### Le temps méridien

Le temps méridien concerne les enfants scolarisés en classe maternelle ou élémentaire à Saint-Denis-de-Gastines. Il propose aux enfants déjeunant au restaurant scolaire de pratiquer s'ils le souhaitent une activité menée par des professionnels de l'animation. Ce temps se déroule de 12h45 à 13h30. Il peut varier suivant la durée du repas. Il n'est pas obligatoire et est basé sur le volontariat. Les activités sont simples car les enfants doivent être le plus autonomes possible sous la surveillance d'un animateur référent. Ce sont des activités calmes (lecture, atelier scoubidou, activités manuelles, relaxation...).



### Le centre de loisirs

- Continuer la sensibilisation des enfants à la sécurité routière, au tri sélectif
- Mettre des semaines à thèmes (musique, robotique, expérience...) en partenariat avec la bibliothèque et le restaurant scolaire
- Continuer à mettre en place un camp multi-sports pour les 9-12 ans...
- Continuer à proposer des activités de qualité sur les mercredis tout en tenant compte des créneaux des activités sportives et culturelles des enfants afin d'obtenir le label qualité du plan mercredi
- Poursuivre les projets avec les associations dyonisiennes et les rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD.



***L'équipe d'animation remercie la municipalité et les parents pour la confiance qui leur a été accordée. Elle espère répondre aux différentes attentes de chacun et donne rendez-vous aux enfants au centre de loisirs pour l'année 2019 pour encore plus d'aventures et de surprises !!!***

## Plan mercredi

Depuis juin 2018, l'Etat propose de mettre en place un plan mercredi afin de proposer des activités de qualité éducative. Les élus en accord avec l'équipe d'animation ont décidé d'y répondre favorablement en retravaillant SON projet éducatif de territoire et en signant la convention dite « Charte de qualité Plan mercredi »

### Objectifs du plan Mercredi

- Renforcer et promouvoir la qualité éducative
- Favoriser l'accès à la culture, au sport, à la citoyenneté
- Réduire les fractures sociales et territoriales

### Les 4 axes de la charte qualité

- Complémentarité des temps
- Accessibilité et inclusion
- Ancrage territorial
- Ouverture



## LE SERVICE JEUNESSE

Plus de 80 jeunes ont participé aux différentes activités pendant les vacances scolaires et certains mercredis.

### Les temps forts de l'année 2018

Tournois sportifs, sortie VTT,  
Espace internet, tournois de console  
Babyfoot, billard, tournois de jeux de société  
Activités manuelles, atelier bijoux, atelier cuisine  
Sorties patinoire, paintball, space laser, karting,  
bowling, cinéma, escape game, moto cross  
Chantier argent de poche  
Atelier déco pour le festival « Au Foin de la rue »  
Championnat départemental de « caisse à savon »  
Camps multisports à sensation  
Soirées à thèmes  
Sortie au parc aquatique « Ogliss Park » en Vendée  
Action d'autofinancement : loto

### Nos projets de 2019

Organisation d'une journée à Disneyland  
Mise en place d'actions d'autofinancement pour la journée Disneyland  
Reconduction de l'atelier déco pour le festival « Au Foin de la rue »  
Augmentation des échanges inter communaux et programmation d'actions  
Reconduction d'un camp multisports  
Mise en place de chantiers « Argent de poche » pour les 16-18 ans  
Et bien d'autres actions émanant de chacun



## Les agents des services à la jeunesse qui encadrent les enfants.



Laura, Lucas, Déborah, Fabien



Cécile, Anthony, Nelly



Après 30 années près des enfants de l'école publique, Jacqueline est remplacée par Déborah. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

## Bibliothèque



La bibliothèque est accessible à tous.

L'adhésion pour 1 an est gratuite. Après avoir rempli un formulaire d'inscription, une carte est remise au nouveau lecteur, celui-ci devra la présenter à chaque passage à la bibliothèque. La durée du prêt est de 3 semaines. Cette carte fonctionne sur toutes les bibliothèques du Pays de l'Ernée.

Il est possible avec la carte d'accéder au catalogue en ligne des bibliothèques de l'Ernée et de faire soi-même ses réservations.

### Pour les enfants

Des albums, des romans, des contes, des bandes dessinées, des mangas...

Des documentaires et revues sur l'anglais, les animaux, les sciences...

### Pour les adultes

Des romans, des policiers, du fantastique, les gros caractères, des bandes dessinées...

Des livres sur les arts, la décoration, les sports, la médecine, l'histoire, les voyages, la cuisine...

### Mais aussi

Des livres sur la région,

Des revues : Système D, Réponse à tout, Cuisine et vins, Géo, Que choisir.

### Les animations proposées à la bibliothèque

Les écoles bénéficient gratuitement des services de la bibliothèque : pour emprunter des livres, écouter des histoires, faire des recherches documentaires.

#### Petite enfance

Une fois par mois, les assistantes maternelles assistent aux séances « bébé lecteur » avec les petits : on lit, on chante, on partage, on écoute...

### Résidence Bellevue

Un dépôt de livres est effectué chaque mois pour les résidents.

### En 2018

Rencontre avec l'auteur Marty Plachais.



Spectacle lecture dans le noir (Le noir in'ouie) en partenariat avec la musique.

Concours de dessins de Noël.

## Expositions

La bibliothèque vous invite à des expositions, des spectacles, des déplacements sur des salons du livres pour petits et grands.

En partenariat avec les écoles, la bibliothèque participe chaque année au prix Bull'Gomme 53. Ce prix organisé par la bibliothèque départementale a pour ambition d'éveiller la curiosité des jeunes à la lecture et à la découverte de la bande dessinée.

## Valises sur :

- Le corps dans tous les sens
- Petite vidéothèque ( DVD)
- La pêche en eau douce
- CD

Le renouvellement des collections s'effectue grâce :

- Aux prêts de la bibliothèque départementale,
- A la communauté de communes de l'Ernée,
- Aux achats financés par la commune et concertés par l'équipe.

Afin de permettre une bonne rotation des livres, une navette parcourt chaque semaine les bibliothèques du Pays de L'Ernée et une fois par mois, c'est la bibliothèque départementale qui se déplace.



*Sylvie, entourée des personnes volontaires que nous remercions.*

## Projets 2019

Le 8 février à l'EHPAD de Saint Denis de Gastines : lecture chantée Bull et Bob dans la cuisine avec Nathalie Tual. Les classes de maternelle des 2 écoles assisteront à cette animation.

Le 29 février à la bibliothèque : animation numérique de 10h00 à 12h30.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe de la bibliothèque.

**« Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe »**

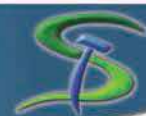
*Jules Renard*

## Infos pratiques

Adresse : Rue de Cheverus - Tél : 02 43 30 26 90 Mail : bibliothequestdenisdegastines@laposte.net

Horaires d'ouverture : mercredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00 - samedi : de 10 h 00 à 12 h 30

## Un tiers-lieu à Saint-Denis-de-Gastines



Dans l'édition 54 de l'année 2016, un article intitulé « Créer notre centre bourg de demain » vous était proposé. Le Conseil Municipal affirmait sa volonté de revitaliser son centre bourg.

Dans cette continuité, fin 2017, la commune faisait l'acquisition d'une propriété d'une superficie de 825m<sup>2</sup>, en cœur de bourg, située en partie à l'angle de la rue de Bretagne, et pour l'autre partie, à l'angle de la rue de la Gare. La transaction s'est réalisée avec la famille Bellamy-Mazure au prix de 60.000 €.

Restaurer l'attractivité du centre bourg : Un tiers-lieu. Il s'agit de recréer, maintenir, développer une centralité. Cela passe par un mode de faire « ensemble » qui traduit la richesse du lien social présent

dans les territoires ruraux. « Un tiers-lieu ne se définit pas par ce qu'il est mais par ce que l'on en fait ».

L'étude actuelle est co-portée par la commune de Saint-Denis-de-Gastines, la Communauté de Communes de l'Ernée et l'association « Au Foin de la Rue ».

A ce jour, 6 ateliers collaboratifs se sont déroulés au 1<sup>er</sup> semestre 2018 avec les habitants et acteurs du territoire, soit environ 170 participants.



- Le 11 avril : les enjeux et objectifs d'un tiers-lieu
- Le 3 mai : quels besoins et quels usages possibles ?
- Le 4 mai : Petits déjeuners économiques
- Le 24 mai : Quelle gouvernance ?
- Le 5 juin : Quel modèle économique pour le tiers-lieu ?
- Le 22 juin : L'organisation des espaces

aussi des problématiques temporelles, humaines, réglementaires, juridiques, de montage de projets coopératifs, qu'il est primordial de croiser lors d'un projet.

- 1/ Gouvernance - modèle économique
- 2/ Aménagement de l'espace
- 3/ Communication interne et externe

Dès janvier, ce travail participatif va continuer avec les ateliers. La construction durable va au-delà d'un système constructif ou technique. Elle engage

***N'hésitez pas à rejoindre l'aventure.***



## ● Retour dans les années 1960

### Le saviez-vous ? Il existait un congélateur collectif à Saint-Denis-de-Gastines

*Rencontre avec un des fondateurs M. André FOUGERAY, 90 ans - Échange avec Didier POUTEAU*

Au début des années 60, on peut lire dans la presse des informations sur les congélateurs collectifs, un véritable changement qui modifiera les habitudes alimentaires dans les campagnes.

D'ailleurs, certains habitants de Saint-Denis-de-Gastines possèdent déjà une case dans le congélateur collectif d'Ernée. Ce dernier ressemble à une grande chambre froide. Il faut mettre une couverture sur le dos pour y pénétrer.

Un groupe de Dyonisiens se dit " Pourquoi pas un congélateur collectif dans la commune ? ". Il organise une réunion en passant une invitation dans la presse en mai 1965.

45 personnes viennent à cette réunion. Elle est animée par des techniciens d'EDF et de la SAF (Société d'Application du Froid de Laval).

Le projet intéresse EDF car il est gourmand en électricité. Pour favoriser le développement de ces congélateurs collectifs, le distributeur d'électricité fait des prix avantageux.

Le groupe est donc lancé sous forme d'association. M. André Fougeray accepte de prendre la présidence. Le choix est fait de construire 60 cases, 15 de plus que les 45 prévues au cas où d'autres personnes seraient intéressées. Après un an d'existence, les 60 cases de 250 litres ont trouvé preneur.

A cette époque, un congélateur individuel de 300 litres coûte environ 3000 francs et sa fiabilité n'est pas encore au point. Le congélateur collectif est donc une bonne solution pour commencer.

Le terrain est acheté au Diocèse, 170 m<sup>2</sup> suffisent pour le bâtiment. L'achat du terrain, le bâtiment et le congélateur coûtent 45 000 francs.

Un emprunt sur 10 ans est contracté, chaque membre achète sa case 750 francs et en est propriétaire.

Le congélateur collectif démarre en octobre 1965.

Chaque année a lieu une réunion pour faire les comptes et demander la part de chacun (annuité + électricité + entretien).

Il faut compter dans les 120 francs par an et par case pour la consommation en électricité.

Après 20 ans d'existence, certaines portes doivent être changées. Les membres de l'association le font bénévolement après les avoir récupérées à Saint-Mars-la-Futaie où la gestion du congélateur collectif est arrêtée.

Chaque membre étant propriétaire de sa case, il peut la revendre. Certaines cases ont donc changé de propriétaire pendant les années d'utilisation de celui-ci.

Avant le congélateur collectif, les gens ne mangeaient pratiquement que de la volaille et des lapins. Le jour de la tuerie du cochon reste dans les mémoires paysannes comme un jour de fête alimentaire, où on se régalaient et où on distribuait à la famille et aux voisins les morceaux qui se consomment frais. Ces derniers rendaient la pareille quand ils tuaient à leur tour le cochon. Le reste du porc est conservé : salé ou en bocaux.

Pour le bœuf, il faut l'acheter à la boucherie.

Avant les congélateurs, quand il y avait un bovin accidenté dans une ferme et qu'il fallait le tuer, l'agriculteur allait voir tous les voisins pour qu'ils achètent un peu de viande pour ne pas tout perdre. Le congélateur a permis de conserver la viande de cochon et de pouvoir acheter de la viande en gros directement à l'abattoir.

Les bouchers n'appréciaient pas la mise en place des congélateurs collectifs, pour eux, c'était un manque à gagner.

C'est le 31 décembre 1999 que les membres de l'association décidèrent d'arrêter ce congélateur trop vétuste.

**Un bel exemple du collectif ou de la mutualisation.**





# Tarifs communaux 2019

## LOCATIONS SALLE GEORGES CHRETIEN

### PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES DE SAINT DENIS DE GASTINES

Bal	117,68
Mariage, Baptême,	
Communion, Repas de famille :	
. Location de base	
jusqu'à 50 personnes	188,16
Prix par personne au-dessus de 50	1,32
Banquet, Repas de société,	
Soirée Familiale, Buffet	188,16
Concours de cartes, loto, tombola :	
. Petite salle seulement	82,93
. Toute la salle	117,68
Vin d'honneur (Privé)	71,54
Réunion, Assemblée Générale (Sociétés)	65,74
Réunion, Assemblée Générale (Privés)	106,22
Spectacle de variétés (par jour)	129,29
Repas de famille le lendemain	
d'un mariage, d'une communion	106,22
Soirée dansante des Aînés par soirée	39,85
Sono : chèque caution	356,67
Sono : location	47,35

### PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES EXTERIEURES

Mariage, Baptême, Communion,	
Repas de famille :	
. Location de base	
jusqu'à 50 personnes	326,41
Prix par personne au-dessus de 50	1,32
Banquet, Repas de société,	
Soirée familiale, buffet :	
. Location de base	
jusqu'à 100 personnes	482,54
Prix par personne au-dessus de 100	1,32
Vin d'honneur (Privé)	132,49
Réunion, Assemblée Générale	157,22
Spectacle de variétés (par jour)	192,80
Repas de famille le lendemain	
d'un mariage	192,80

Les consommations d'électricité seront facturées aux utilisateurs. Un relevé sera fait avant et un autre après la manifestation. Facturation suivant tarifs EDF en référence aux factures reçues pour les mêmes périodes.

## DROITS DE PLACE

### Droits de place :

. Marchand ambulant :	
- de 0 à 20 m <sup>2</sup>	10,44
- plus de 20 m <sup>2</sup>	21,01
- forfait annuel	52,50

## SERVICE FUNERAIRE

Concession : . 30 ans	148,10
. 50 ans	204,03
Concession colombarium 15 ans	331,09
Concession caviurne : 30 ans	111,46
Taxe Funéraire :	
. Location caveau provisoire par jour	1,29

Assistance à la mise en bière  
quand il y a transport hors de la localité  
de décès ou de dépôt

Assistance à l'exhumation d'un corps, à sa translation et à sa réinhumation	26,45
--	-------

## AFFAIRES SCOLAIRES

Fournitures scolaires (par élève)	42,84
Classe Découverte (par élève)	18,48
Cadeau de Noël (par élève)	15,69

## RESTAURANT SCOLAIRE

QUOTIENT FAMILIAL	-750	750/1500	+1500
Repas maternelles et primaires	3,63	3,77	3,83
Repas mercredis et vacances avec goûter	4,09	4,25	4,32
Apprentis	5,56	5,77	5,87

QUOTIENT FAMILIAL	-750	750/1500	+1500
<b>Périscolaire par enfant (forfait semaine)</b>	5,70	5,91	6,02
<b>Centre de loisirs mercredis scolarisés ou petites vacances</b>			
Par enfant (de la commune ou scolarisé à Saint-Denis-de-Gastines)	3,89	4,04	4,11
Par enfant (hors commune ou non scolarisé à Saint-Denis-de-Gastines)	4,80	4,98	5,07
<b>Centre de loisirs vacances d'été</b>			
Par enfant (de la commune ou scolarisé à Saint-Denis-de-Gastines)			
. Semaine de 4 ou 5 jours	58,95	61,21	62,30
. Semaine incomplète par jour	18,91	19,63	19,98
. Semaine de camp (seule) repas compris	144,86	150,40	153,09
. Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	120,02	124,59	126,82
. Semaine de camp de 3 jours	101,15	105,01	106,89
. Semaine de camp de 3 jours + 2 jours la même semaine	120,02	124,59	126,82
<b>Centre de loisirs vacances d'été</b>			
Par enfant (hors commune ou non scolarisé à Saint-Denis-de-Gastines)			
. Semaine de 4 ou 5 jours	61,76	64,11	65,27
. Semaine incomplète par jour	21,24	22,05	22,44
. Semaine de camp (seule) repas compris	181,49	188,42	191,78
. Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	148,48	154,15	156,90
. Semaine de camp de 3 jours	124,54	129,29	131,60
. Semaine de camp de 3 jours + 2 jours la même semaine	148,48	154,15	156,90
<b>Service jeunesse</b>			
Cotisation annuelle	12,57	13,06	13,29
Tarif spécifique à chaque activité			
<b>Temps méridien (cotisation annuelle par enfant non soumise au QF)</b>		14,54	

A.P.E.L.:	300,00 €	Gaule Gastinaise :	300,00 €
O.G.E.C. :	65 600,00 €	Ecole de pêche :	450,00 €
+ temps activités périscolaires (T.A.P.)	740,60 €	A.D.A.S.S.C. :	300,00 €
Amicale Gastinaise :	1 439,00 €	C.C.A.S. :	150,00 €
Jeune Garde basket :	1 845,00 €	Amicale des Sapeurs-pompiers :	300,00 €
+ subvention participation animateur :	1 140,00 €	+ Parcours sportif départemental :	400,00 €
Canom :	300,00 €	Amicale des Anciens Combattants AFN et Autres Conflits :	300,00 €
Jeune Garde tennis :	300,00 €	Comité des commerçants et artisans :	300,00 €
Jeune Garde tennis de table :	300,00 €	Groupement de défense des cultures et de lutte contre les nuisibles :	300,00 €
Judo :	1 125,00 €	+ Cotisation communale fédération	407,27 €
+ subvention participation animateur :	1 140,00 €	Familles Rurales :	300,00 €
Vélo Club Gastinais :	300,00 €	A.D.M.R. St Denis de Gastines :	5 100,00 €
Endurathlon :	1 500,00 €	FF de randonnée :	100,00 €
Orchestre d'Harmonie:	1 000,00 €	Comice Agricole du Pays d'Ernée :	500,00 €
+ Harmonie action chef d'orchestre :	1 000,00 €	Association de jumelage Pays d'Ernée :	100,00 €
Au Foin de la Rue :	10 800,00 €	Prévention routière :	300,00 €
Dyonisos :	300,00 €	Don du sang Ernée :	50,00 €
Comité des fêtes :	1 500,00 €	S.P.A. Laval :	50,00 €
Association pour l'Organisation du Temps Libre à la Maison de Retraite :	150,00 €		
Société de Chasse :	300,00 €		

# Déchetterie - 2019

OUVERTE TOUS LES LUNDIS — DE 16 H 30 À 17 H 30

## JANVIER

Vendredi 25  
de 15h à 16h30

Samedi 26  
de 15h à 17h

## FÉVRIER

Vendredi 22  
de 15h à 16h30

Samedi 23  
de 15h à 17h

## MARS

Vendredi 22  
de 15h à 16h30

Samedi 23  
de 15h à 17h

## AVRIL

Vendredi 26  
de 15h à 16h30

Samedi 27  
de 15h à 17h

Fermée le Lundi 22 Avril  
Ouverte tous les Samedis  
de 11h à 12h

## MAI

Vendredi 24  
de 15h à 16h30

Samedi 25  
de 15h à 17h

## JUIN

Vendredi 21  
de 15h à 16h30

Samedi 22  
de 15h à 17h

## JUILLET

Vendredi 26  
de 15h à 16h30

Samedi 27  
de 15h à 17h

## AOÛT

Vendredi 23  
de 15h à 16h30

Samedi 24  
de 15h à 17h

Ouverte tous  
les Samedis  
de 11h à 12h

Fermée  
le Lundi 10 Juin  
Ouverte  
tous les Samedis  
de 11h à 12h

Fermée  
le Samedi 6 Juillet  
Ouverte  
tous les Samedis  
de 11h à 12h

Ouverte tous  
les Samedis  
de 11h à 12h

## SEPTEMBRE

Vendredi 27  
de 15h à 16h30

Samedi 28  
de 15h à 17h

## OCTOBRE

Vendredi 25  
de 15h à 16h30

Samedi 26  
de 15h à 17h

## NOVEMBRE

Vendredi 22  
de 15h à 16h30

Samedi 23  
de 15h à 17h

## DÉCEMBRE

Vendredi 27  
de 15h à 16h30

Samedi 28  
de 15h à 17h

Ouverte tous  
les Samedis  
de 11h à 12h

Fermée le Lundi  
11 Novembre

# A PARTIR DU LUNDI 14 JANVIER 2019

## ARRÊT DE LA COLLECTE EN PORTE A PORTE

### POUR TOUS LES USAGERS DE SAINT DENIS DE GASTINES

Pour optimiser les coûts de collecte des ordures ménagères résiduelles et éviter des dépôts sauvages, la **Communauté de communes de l'ERNÉE**, en accord avec les communes du territoire a décidé de mettre en place des points d'apport volontaire pour la collecte de vos déchets et ce pour tous les usagers du territoire *(habitants des parties agglomérées et de la campagne).*



#### QUELS AVANTAGES ?

- Gain de place (les conteneurs peuvent contenir 5m<sup>3</sup> de déchets)
- Nuisances olfactives et sonores limitées.
- Dépôt possible tout au long de la semaine.
- Optimisation du coût de collecte.
- Hygiène optimisée.
- Sites sécurisés.
- Ramassage facilité.
- Contenant plus esthétique.

#### Remarques :

- Le « tambour » dans lequel vos déchets doivent être déposés peut contenir des sacs d'environ 50 L.
- Les bacs ne seront plus collectés après la collecte du :

**Lundi 14 janvier 2019**

- Il est à noter que tous les points de collecte présents sur le territoire de la **Communauté de communes de l'ERNÉE** sont utilisables par les usagers du territoire que ce soit sur votre commune ou une commune voisine.
- Le bac de collecte étant propriété de la **Communauté de communes**, il vous est proposé de le conserver cependant il est impératif qu'il ne reste pas sur l'espace public sous peine d'être enlevé.

*Si vous ne souhaitez pas le garder, merci d'appeler la mairie.*



SAINT-DENIS-de-GASTINES

Pour plus de renseignements, contacter :  
la **Communauté de communes de l'Ernée**  
au 02 43 05 24 53  
ou par mail à [0dechet@lernee.fr](mailto:0dechet@lernee.fr)  
ou **votre commune**

**L'Ernée**  
Gestion des déchets

# LES BONS GESTES !

## LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS RECYCLABLES

**TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES & PLASTIQUES  
BRIQUES ALIMENTAIRES**

**PAPIERS ET CARTONNETTES**

**VERRE**

## LES DÉCHÈTERIES

**BON À SAVOIR !**  
Tout objet, meuble, outil en bon état peut être déposé dans un conteneur réemploi « Emmaüs ».

### HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

**ERNÉE** Route de Montaudin - 02 43 05 74 08

Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
-	-	-	10h / 12h
14h / 18h	14h / 18h	14h / 18h	13h30 / 17h30

**CHAILLAND** ZA du Tertre - 02 43 02 68 26

Mercredi	Samedi
-	10h / 12h
14h / 18h	13h30 / 17h30

**ANDOUILLE** ZA de la Maladrerie - 02 43 01 13 45

Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
-	-	-	10h / 12h
16h / 17h30	16h / 17h30	16h / 17h30	14h / 17h

**JUVIGNÉ, LARCHAMP, ST DENIS DE GASTINES** ouverture 1 à 2 fois par mois, contactez la mairie.

**DÉCHETS REFUSÉS**  
Pneumatiques, Médicaments, Produits explosifs, Amiante, Ordures ménagères, Shingle, Bouteilles de gaz, Bâches agricoles, Cadavres d'animaux, Panneaux solaires, Déchets d'activité de soins, Véhicules hors d'usage...



Cette année est marquée par le centenaire de l'armistice, un moment fort pour l'association des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et autres Conflits, les A.F.N, et son président Georges Hamon.



A 11 heures, les cloches de l'église sonnent pour annoncer comme il y a 100 ans la fin des combats de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.



Le monument aux morts fleuri pour la commémoration du centenaire de l'armistice, le dimanche 11 novembre 2018.



Hommage, morceau musical de l'harmonie, et chant de «la Marseillaise» par les enfants des écoles sur la place de la Mairie.



Les 70 drapeaux aux noms des 140 soldats dyonisiens morts pour la France (recto-verso) plantés par les enfants.



## Exposition 1914 - 1918



Objets et accessoires militaires de la 1ère guerre mondiale.

L'admirable travail des enfants encadrés par les professeurs des écoles : l'écriture de lettres de soldats dans les tranchées, et l'élaboration d'une maquette représentant la tranchée lors de cette guerre.

Réalisation de panneaux qui retracent les années de la guerre, les combats, les soldats et les prisonniers de Saint Denis de Gastines.



## Remerciements : Exposition de la Guerre 1914-1918



- Les Particuliers, Collectionneurs et les Dyonisiens pour leurs prêts de photos, archives, objets, tableaux, etc..

Les écoles : Jacques Prévert & Saint Joseph-Sainte Jeanne d'Arc

- L'Association des Anciens Combattants A.F.N et autres conflits

- La Commune de Saint Denis de Gastines





ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



**ORDRE  
DE MOBILISATION GÉNÉRALE**

Le 11 novembre 2018, toute la France commémore l'Armistice qui, cent ans plus tôt, mettait fin à la Première Guerre Mondiale.

En juin 1914, l'Europe est en paix. Cependant, deux blocs rivaux se font face : celui de la « Triple Entente » (France, Grande-Bretagne, Russie) et celui de la « Triple Alliance » (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie). Le climat international reste tendu : plans de défense de chacun des groupes, en 1912, l'Allemagne augmente ses effectifs d'armée active et la France porte à trois ans la durée du Service Militaire. Les régimes politiques des nations du centre de l'Europe sont en évolution...

La rivalité des impérialismes européens sur le plan du colonialisme africain est latente. Il suffira d'une étincelle pour que cette paix explose. L'assassinat de l'Archiduc d'Autriche par les Serbes à Sarajevo le 28 juin et celui de Jean Jaurès, ardent défenseur de la paix, à Paris le 1er juillet, complètent la situation et c'est la guerre !



Taxis de la Marne



**28 juin** : Assassinat de l'Archiduc d'Autriche par « la Main Noire », organisation nationaliste serbe.

**28 juillet** : En représailles, l'empire austro-hongrois déclare la guerre à la Serbie.

**31 juillet** : A Paris, assassinat du leader socialiste Jean Jaurès, ardent défenseur de la paix.

**1er août** : L'Allemagne déclare la guerre à la Russie, alliée de la Serbie. La France lance l'ordre de mobilisation générale.

**3 août** : L'Allemagne déclare la guerre à la France et enfonce les lignes alliées à la frontière belge, rompant l'accord de neutralité de la Belgique.

**4 août** : L'Angleterre, alliée de la France, déclare la guerre à l'Allemagne.

**23 août** : Le Japon déclare la guerre à l'Allemagne.

**25-27 août** : L'offensive russe en Prusse Orientale est stoppée et oblige à un repli.

**6-13 septembre** : Joffre stoppe l'offensive allemande sur une ligne Soissons-Verdun.

**Octobre - Novembre** : Foch stoppe la course à la mer des forces allemandes; début de la guerre de position ; les belligérants s'enterrent.



Bataille de la Marne





Malgré quelques succès initiaux, de violents combats et de lourdes pertes des deux côtés, le front se stabilise de la Mer du Nord aux Vosges et sur le front Est du Niémen aux Carpates.

**Janvier** : L'uniforme du Poilu, pantalon rouge trop visible, est remplacé par la tenue bleu-horizon.

**Février** : Blocus des côtes allemandes par les Alliés. L'Allemagne riposte par des attaques sous-marines sur les navires de commerce ennemis ou neutres.

**12 mars** : Offensive en Champagne, près de 50.000 tués, blessés ou prisonniers.

**22 mars** : Un Zeppelin allemand bombarde de nuit les gares parisiennes.

**22 avril** : Première utilisation par les Allemands des gaz asphyxiants au nord d'Ypres.

**25 avril** : Expédition franco-britannique aux Dardanelles pour forcer le détroit turc.

**27 avril** : L'Italie rompt sa neutralité, signe un traité avec les Alliés et déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.

**7 mai** : Le torpillage par les Allemands du navire anglais Lusitania soulève les protestations des Américains qui jugent cet acte comme criminel (1198 victimes).

**9 mai** : Offensive en Artois, une avancée dirigée par Foch mais stoppée par manque de réserve, les Allemands régissent dans l'Argonne et cherchent à investir Verdun. Anglais et Belges reprennent l'offensive avec une petite progression de 1 kilomètre et font 8000 prisonniers, mais cette bataille a coûté 300.000 hommes.

**Juin** : Les Allemands portent leurs efforts sur le front Est.

**17 Juillet** : En France, la classe 92 (hommes de 43 ans) est mobilisée.

**3 octobre** : La Bulgarie déclare la guerre à la Serbie. Les Alliés ouvrent un nouveau front en Grèce et débarquent à Salonique.

L'année 1915 s'achève sans que les offensives coûteuses en hommes – **400.000 morts** ou **prisonniers** – n'aient permis de percées.

Les Russes ont été rejetés loin des frontières de la Pologne, les Italiens n'ont pris que Gonzia et l'expédition des Dardanelles a échoué.

## Offensive en Champagne



**21 février** : Les Allemands attaquent Verdun alors que les Alliés préparent une offensive sur la Somme. Les Français résistent et cette bataille de Verdun va durer jusqu'en décembre : 220.000 Français y trouveront la mort.

**31 mai** : La flotte allemande bombarde les côtes anglaises, mais demi échec.

**1er juillet** : Bataille de la Somme avec bombardements aériens, guerre d'usure jusqu'en novembre avec une avancée de 180 kilomètres pour les Alliés mais 615.000 morts et 50.000 prisonniers.

**15 septembre** : Engagement des premiers chars d'assaut.



**31 janvier** : Rupture diplomatique entre l'Allemagne et les Etats Unis en raison de la guerre sous-marine à outrance des Allemands.

**12-13 mars** : Comptant sur leur guerre sous-marine totale, les Allemands se retirent sur la ligne Siegfried (Arras-Saint Quentin-La Fère- Vailly-sur-Aisne) en détruisant tout sur leur passage.

**2 avril** : Les Etats-Unis bientôt suivis par d'autres nations d'Amérique, entrent en guerre contre l'Allemagne.

**16 avril** : Echec de l'offensive du Général Nivelle au Chemin des Dames – 400.000 tués et 800.000 blessés côté Français.

**Mai** : Début des mouvements de protestation contre la guerre : mutineries dans l'armée, et grèves dans l'industrie. 412 mutins sont condamnés à mort, 55 seront exécutés.

**28 juin** : Les premières troupes américaines débarquent à Saint-Nazaire et à Boulogne-sur-Mer

**Juin-Juillet** : En France et en Allemagne, des mouvements pacifistes éveillent les consciences (grèves, manifestations...).

**16 novembre** : En France, Clémenceau est chargé d'obtenir des Alliés un commandement unique de l'ensemble des troupes alliées.

**15 décembre** : En Russie, après l'abdication forcée du tsar en février et la révolution d'octobre, Lénine décrète l'arrêt des hostilités et le début des négociations russo-germaniques en vue d'un armistice.



# Le Monument aux Morts

Le 8 Février 1920

**8 janvier :** Aux Etats Unis, le Président Wilson présente son plan de paix en 14 points, mais il sera rejeté par les belligérants.

**3 mars :** Lénine signe la paix avec l'Allemagne en échange de concessions territoriales.

**21 mars - 3 avril :** Grande offensive allemande du Nord d'Arras au Sud de l'Oise : 90.000 prisonniers.

**23 mars :** Paris est bombardé par le canon à longue portée « La Grosse Bertha » et l'aviation allemande.

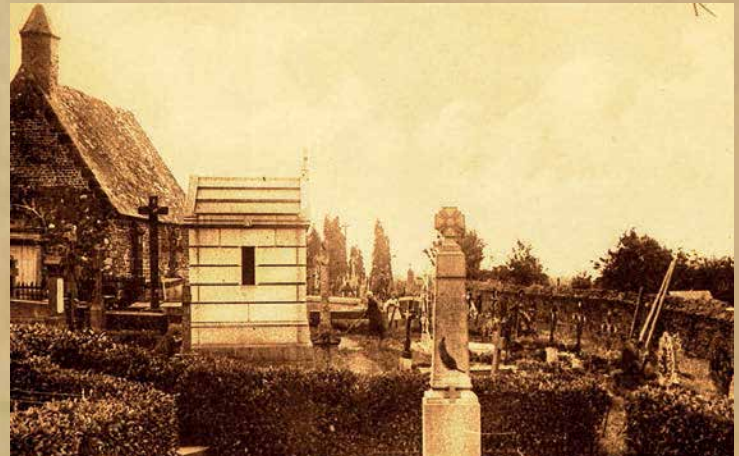
**26 mars :** Le maréchal Foch est chargé de coordonner l'action des armées alliées.

**26 mai :** L'Arménie proclame son indépendance et continue la guerre contre les Turcs.

**9 avril-9 juillet :** Offensives allemandes dans les Flandres et en Champagne, les Alliés avec les Américains qui arrivent à raison de 120.000 par mois depuis avril, résistent et contraignent les Allemands à se replier derrière l'Aisne.

**15-29 septembre :** Offensive générale des Alliés sur trois fronts ainsi qu'à l'Est dans les Balkans où la Bulgarie signe l'armistice, ce qui met en danger l'Autriche-Hongrie. Simultanément, la République est proclamée le 3 novembre en Pologne, le 9 novembre en Allemagne (après l'abdication de l'Empereur Guillaume II) et le 15 novembre en Autriche-Hongrie.

**11 novembre :** L'Allemagne capitule et signe l'armistice en 14 points ainsi que l'avait proclamé le Président Wilson en janvier. Si ces conditions ne sont pas toutes respectées lors de la signature du traité de paix, en juin 1919, il est mis fin à ce conflit qui laisse exsangues les Etats qui tenteront par la suite de jeter les bases d'une PAIX mondiale et d'une sécurité internationale.



A Saint Denis de Gastines, le 8 février 1920, lors du conseil municipal, Mr le Maire, Paul D'Etchegoyen, propose l'érection d'un monument en mémoire des enfants de la commune morts pour la France. Après avoir obtenu les autorisations, le conseil adopte un modèle de monument, vote le crédit nécessaire au paiement de la dépense, et lance une souscription au sein de la commune, et choisit l'emplacement du monument. Après délibération, à l'unanimité, « **le monument adopté sera celui proposé par Monsieur Bazin, marbrier à Laval, au prix de six mille francs. Le monument sera en granit, surmonté d'une croix de guerre et entouré d'une grille. Le nom des enfants de la commune morts la France y sera gravé. Il porte la seule inscription suivante : Aux enfants de Saint-Denis-de-Gastines, morts pour la France.** » La commune ne votera aucun crédit nécessaire au paiement de la dépense. La commune acceptera toutes les souscriptions qui lui seront offertes pour l'érection du monument. Une liste de souscription sera ouverte à la mairie, de plus les conseillers désignés, visiteront les habitants de la commune et recevront leur souscription. Le monument sera érigé dans le cimetière communal. Il n'y aura pas de caveau dans ses fondations.

**Les festivités d'inauguration se déroulèrent le dimanche 22 mai 1921.**



L'Armistice - 11 novembre



**BRYANT**

**D'ETHEGOYEN**

## Un aviateur Britannique Dyonisien

**Bryant Adebart Paul Louis D'Etchegoyen** est né **18 juillet 1918** à Ipsden, Watlington, Oxfordshire (Angleterre), il est le fils du comte **Paul D'Etchegoyen**, qui habite au château de **Montflaux, Saint-Denis-de-Gastines, Mayenne, France**. Il est reconnu de nationalité **britannique** et intègre comme **aviateur** les escouades anglaises. D'après l'auteur d'un livre sur l'escouade **10 du RNAS**, **Bryant** aurait servi dans cette escouade qui s'est transformée en l'escouade **210 de la RAF**.

### Il pilotait un Sopwith Camel 210Sqn



### Résumé concernant le pilote d'Etchegoyen :

Le **16 mars 1918**, le nouveau pilote FSL B.A.P.L. D'Etchegoyen fait un vol d'entraînement en fin d'après-midi.

Le **21 mars 1918**, les formations A et C partent en patrouille. La formation A rencontre quelques problèmes techniques avec ses appareils. La formation C tombe sur un patrouille allemande, mais trop loin, leurs tirs n'ont aucun effet. C'était la première patrouille **D'Etchegoyen** qui se retrouva séparé de sa formation et atterrit sur un aérodrome du RFC.

Le **26 mars 1918**, seconde patrouille **D'Etchegoyen** pour escorter des bombardiers DH9 jusqu'à Ostende. Il est obligé de faire un atterrissage forcé à Eggewaertscappelle (Belgique)

Peu après, le **31 mars**, l'escouade 10 est dissoute. Elle se transforme en escouade 210 de la RAF.

**Bryant D'Etchegoyen** a rejoint le RNAS en septembre 1917.

- En formation à Greenwish à partir du **30 septembre 1917**.
  - En formation à Vendôme à partir du **14 octobre 1917**.
  - En formation à Cranwell à partir du **16 décembre 1917**.
  - En formation à l'école militaire (ou école de guerre) de Manston à partir du **1er février 1918**.
  - Arrivé à Dunkerque le **23 février 1918**.
  - Affecté à l'escadron 12 du **25 février au 4 mars 1918**.
  - Affecté à l'escadron 10 du **5 mars au 31 mars 1918**.
  - Affecté à l'escadron 210 de la RAF du **1er avril 1918 au 11 mai 1918**.
  - Gravement blessé lors d'un atterrissage forcé dans le brouillard.
  - Meurt des suites de ses blessures le **13 mai 1918**.
  - Aucune victoire en combat n'est mentionnée.
- On peut suivre aussi son petit périple en France en regardant les différentes bases de l'escadron 10, Tétèghem (Nord) du **27 novembre 1917 au 31 mars 1918**.  
Trezennes ((Pas-de-Calais) lorsqu'il se transforme en 210 RAF) du **31 mars au 9 avril 1918**.  
Liettres (Pas-de-Calais) du **9 avril au 27 avril 1918**.  
Saint-Omer (Pas-de-Calais) du **27 avril au 30 mai 1918**.  
**Il s'est crashé entre Saint Omer et Bergues.**

**Il est enterré au cimetière britannique de Arnèke (près de Dunkerque).**





## A la recherche du grand-oncle disparu pendant la guerre.

Quatre-vingt-douze après sa disparition, la famille Deniau a entrepris un voyage original, celui qui permet de remonter les aiguilles du temps, à la recherche de ce grand-oncle disparu au cours de la **Première Guerre mondiale (1914-1918)**. Elle a organisé une excursion qui lui permet de découvrir les hauts lieux de ce conflit meurtrier (**Verdun, le chemin des dames**), et d'explorer cette histoire familiale dramatique d'un combattant disparu parmi d'autres.



### 1916 - le départ au front

Il s'appelait **Jean-Marie Fougeray**, né à **Saint-Denis-de-Gastines**, fils de fermier et demeurant au lieu-dit « La pivette ». Durant l'été 1916, le jeune homme participe en famille au traditionnel battage de la moisson. En voyant arriver le garde champêtre qui apporte l'ordre

de mobilisation, son père décède subitement sur la batteuse (il avait déjà deux fils partis à la guerre).

### Jean-Marie Fougeray en 1917

Un premier drame pour ce jeune homme, âgé à peine de 19 ans et à la destinée tragique. A peine l'enterrement célébré, Jean-Marie Fougeray part sur le front, dans les tranchées du chemin des Dames, lieu de la célèbre bataille de l'Aisne qui **débute au printemps 1917**. Le **19 juillet** de la même année, il est signalé sa disparition, tel que le rapporte le Journal des marches et des opérations (JMO) du 65<sup>e</sup> régiment d'infanterie, près du lieu-dit « Moulin-tous-vents » sur la commune de Gauchy dans le département de l'Aisne.

### A la recherche de son aïeul

**Jean-Marie Fougeray** ne sera pas un soldat inconnu, enterré dans une fosse commune, il reste dans la mémoire commune de la **famille Deniau**, qui ne possède que très peu de trace de cet oncle. **André Deniau**, jeune retraité décide, à l'aide d'internet, de découvrir le lieu de sépulture. « *Dans un premier temps, j'ai consulté les registres matricules auprès des archives départementales de la Mayenne, ce qui m'a permis de collecter des données plus explicites qu'un simple livret militaire* » raconte **André Deniau**. Il ajoute « *Dans un second temps, j'ai pu consulter le JMO du régiment qui relate jour après jour les faits, les combats, les manœuvres.* »



### Décès officialisé en 1922

Suite aux différents affrontements, il est annoncé la disparition de Jean-Marie Fougeray. Il faut attendre 1922 pour que son décès soit officialisé auprès de la mairie de Saint-Denis-de-Gastines, suite à un jugement du tribunal de Mayenne qu'il déclare : « Vu l'acte de disparition et une liste de source allemande, il résulte

que le militaire ci-après est **décédé le 19 juillet 1917 entre la route d'Essigny-le-Grand et du Moulin-tous-Vents.**

Les 9 membres de la **famille Deniau**, peuvent enfin se recueillir lors de leur voyage sur la sépulture de leur oncle. **(Ouest-France - Vendredi 7 août 2009)**



## A nos Enfants de Saint Denis de Gastines Morts pour la France (de A à G)

Grade Nom Prénoms	Age	Unité	Date - lieu et circonstances du décès
Soldat ALBERT Maurice			† ?
Soldat AUBRY Auguste François J.	37 ans	- 5e Train	†24/10/1918 à l'ambulance de Monastir (Serbie) De maladie en service.
Canonnière AUBRY Victor Pierre	25 ans	- 32e R.A.	†17/01/1915 à St.-Denis de Gastines (Mayenne) De tuberculose.
Soldat BAGLIN Joseph		-	† ?
Soldat BAHIER Auguste Alexandre	31 ans	- 130e R.I.	†09/02/1916 à l'hôpital de Châlons/Marne (Marne) De blessures.
Soldat BAHIER Jean Louis François	21 ans	- 104e R.I.	†30/11/1915 à Château de Vaux (Marne) De blessures de guerre.
Soldat BAHIER Victor François	24 ans	- 103e R.I.	†05/01/1916 à Vitry-le-François (Marne) De blessures de guerre.
Soldat BARROCHE Victor		-	† ?
Soldat BÉCHÉ Michel Jean Marie	40 ans	- 26e R.I.T.	†09/10/1914 au Moulin-du-Bois (Pas-de-C.) Tué à l'ennemi.
Caporal BELLIER Louis Michel J.	24 ans	- 2e B.C.P.	†18/08/1916 à Maurepas (Somme) Tué à l'ennemi.
Soldat BESNARD Joseph Constant	33 ans	- 130e R.I.	†26/02/1915 à l'hôpital de Bordeaux (Gironde) Suite de blessures.
Soldat BLIN Henri François	32 ans	- 330e R.I.	†06/09/1916 à Vermandovillers (Somme) Mort sur le terrain.
Soldat BOITTIN François Mathurin	34 ans	- 303e R.I.	†20/08/1917 à la Côte 304, Esnes (Meuse) Tué à l'ennemi.
Soldat BOITTIN Louis François	29 ans	- 330e R.I.	†26/04/1917 à Stenay (Meuse) Suite blessures de guerre.
Soldat BOUESSEUL Gabriel Al.	30 ans	- 330e RI	†20/11/1915 à Fresnes-en-Woevre (Meuse) Suite accident.
Soldat BOULAY Aimable	32 ans	- 124e R.I.	†10/11/1914 à Ayencourt (Somme) Suite blessures de guerre.
Chasseur BOULAY Constant Eugène	43 ans	- 29e B.C.P.	†13/07/1916 à l'hôpital de Mamers (Sarthe) Maladie en service.
Soldat BOULAY Constant François	24 ans	- 54e R.I.	†21/06/1916 à Damloup (Meuse) Tué à l'ennemi.
Soldat BOULÉ Constant Joseph	48 ans	- 124e R.I.	†01/11/1918 à Mont St.-Remy (Ardennes) Blessures de guerre.
Marsouin BOURGAULT Jules	42 ans	- 21e R.I.C.	†06/03/1917 à Vauxailles (Aisne) Tué à l'ennemi.
Soldat BOURGEOIS Louis J.-Marie	21 ans	- 39e R.I.	†23/06/1916 à Verdun (Meuse) Tué à l'ennemi.
Soldat BRIÈRE François R.	44 ans	- 26e R.I.T.	†22:04:1915 à l'hôpital de Sillé-le-Guillaume (Sarthe) De maladie.
Soldat CATIN François L.	33 ans	- 68e R.I.	† 26/07/1917 à Heurtebise, Vauclerc (Aisne) Disparu au combat.
Soldat CHARLOT Constant Alfred	29 ans	- 150e R.I.	†31/10/1915 à l'ambulance de Bouy (Oise) Blessures de guerre
Soldat CHAUVIÈRE Bazile Joseph	32 ans	- 124e R.I.	†25/09/1916 à Maisons-de-Champagne (Marne) Tué à l'ennemi.
Sapeur COUDRAY Louis	33 ans	- 2e Génie	†05/06/1915 à l'hôpital de Steenvoorde (Nord) Suite maladie.
Canonnière COURTEILLE Élie F.	25 ans	- 44e R.A.	†03/08/1917 à Glorieux (Meuse) Tué par obus.
Lieutenant D'ETCHEGOYEN Bryan(t)	21 ans	- 21e R.A.F.	†13/05/1918 Blessé en combat aérien.
Soldat DAGUIER François	34 ans	- 155e R.I.	†13/07/1915 combat de Marie-Thérèse Argonne (Marne) Tué à l'ennemi.
Soldat DALIGAULT Louis Vital J.	23 ans	- 117e R.I.	†15/09/1917 à Gauchy (Aisne) Tué à l'ennemi.
Soldat DAVOUST Auguste		-	† ?
Soldat DERENNE François Louis	35 ans	- 130e R.I.	†13/03/1916 à Maison-de-Champagne (Marne) Tué à l'ennemi.
Soldat DERENNE Michel Auguste	34 ans	- 54e R.I.	†07/05/1917 à Ostel (Aisne) Tué à l'ennemi.
Canonnière DERIEUX Pacifique Victor	34 ans	- 26e R.A.	†29/11/1916 devant Verdun (Meuse) Tué à l'ennemi.
Soldat DODARD Joseph Paul R.	21 ans	- 69e R.I.	†17/06/1915 à Neuville-St.-Vaast (Pas-de-Calais) De blessures.
Mdl DU BOISLOUVEAU Joseph	37 ans	- 7e R.A.C.	†09/10/1918 à l'hôpital de Bruyère (Vosges) Suite de blessures.
Cap. DU COUÉDIC André	26 ans	- 505e A.A.	†26/04/1919 à l'hôpital de Nancy (Meurthe-et-M.) De maladie.
Soldat DUBOIS Joseph Prosper	27 ans	- 124e R.I.	†25/09/1914 au Mont-Sans-Nom, Vaudesincourt (Marne) Tué à l'ennemi.
Caporal DUBOIS LAFLEUR Anatole	40 ans	-209e RIT	†27/10/1915 au Val-de-Vesle Thuisy (Marne) De blessures.
Soldat DUPONT Alexandre Pierre L.	20 ans	- 324e R.I.	†17/07/1916 à Biaches (Somme) Tué à l'ennemi.
Caporal DUPONT Joseph Armand G.	25 ans	- 14e R.I.	†10/10/1917 à la côte 344 Samogneux (Meuse) Tué à l'ennemi.
Caporal DUPONT Joseph François J.	23 ans	- 90e R.I.	†11/04/1918 à Castel-Rouvrel (Somme) Tué à l'ennemi.
Soldat DUPONT Joseph Louis E.	22 ans	- 155e R.I.	†11/11/1916 à Sailly-Saillisel (Somme) - Tué à l'ennemi.
Caporal FÉRAULT Auguste Albert	28 ans	- 130e R.I.	†27/09/1916 à l'Épine de Védégranges (Marne) Mort sur le terrain.
Soldat FOUGERAY André Jean Marie	21 ans	- 69e R.I.	†05/10/1915 à Beauséjour à Mesnil-lès-Hurlus (Marne) Tué à l'ennemi.
Soldat FOUGERAY Jean Marie Auguste	19 ans	- 65e R.I.	†19/07/1917 à Moulin-sous-Touvent (Aisne) Tué à l'ennemi.
Soldat FRETIGNÉ Alexandre	29 ans	- 124e R.I.	†15/02/1916 à Braux-Ste-Cohière (Marne) Blessures de guerre.
1ère Cl. FRETIGNE Victor Henri	37 ans	- 26e R.I.T.	†14/04/1916 à l'ambulance de Dugny (Meuse) Blessures de guerre.
Soldat GANDON Auguste Michel	31 ans	- 130e R.I.	†23/09/1914 à Rethonvillers (Somme) Tué à l'ennemi.
Soldat GANDON Marin		-	† ?
Soldat GARNIER Joseph Auguste	21 ans	- 97e R.I.	†25/09/1915 à la butte de Mesnil (Marne) Tué à l'ennemi.
Soldat GARNIER Romain Joseph	25 ans	-117e R.I.	†31/08/1914 à Montigny (Meuse) Tué à l'ennemi.
Soldat GARREAU Constant Julien	30 ans	- 330e R.I.	†16/03/1916 au Bois de la Roche à Haudiomont (Meuse) Tué à l'ennemi.
Soldat GESBERT Joseph Adolphe	23 ans	- 130e R.I.	†12/08/1914 à Mangiennes (Meuse) Tué à l'ennemi.
Soldat GOUGEON Auguste Jean	32 ans	- 130e R.I.	†18/10/1915 à Cuperly (Marne) Suite blessures de guerre.
Soldat GUILLEUX François J.	41 ans	- 26e R.I.T.	† 31/12/1918 à Quedlinburg (Allemagne) De maladie en captivité.
Canonnière GUÉNÉE Jean Marie	20 ans	- 452e R.A.L.	†15/10/1918 à l'hôpital de Chalon/Marne (Marne) De maladie.
Marsouin GUÉNÉE Louis François J.	20 ans	- 28e R.I.C.	†16/02/1915 à Ville/Tourbe (Marne) Tué à l'ennemi.



## A nos Enfants de Saint Denis de Gastines Morts pour la France (de G à P)

Grade Nom Prénoms	Age	Unité	Date - lieu et circonstances du décès
Soldat GUENÉE Pacifique	24 ans	- 124e R.I	†02/06/1916 à Vaux devant Danloup (Meuse) Tué à l'ennemi.
Soldat GUERIN Pierre Paul	20 ans	- 104e R.I.	†21/08/1915 à l'hôpital de Villeurbanne (Rhône) De tuberculose.
Soldat GUIMOND Louis Jules	22 ans	- 303e R.I.	†24/08/1914 à Spincourt (Meuse) Tué à l'ennemi.
Soldat GUYARD Constant Louis A.	38 ans	- 274e R.I.	†01/02/1916 à l'ambulance d'Harbonnières (Somme) Blessures.
Soldat GUYARD Joseph Louis J-M.	25 ans	- 12e Cuirs.	†20/07/1915 à Aubigny-en-Artois (Pas-de-C.) De blessures.
Soldat HAMON Alexandre Augustin	37 ans		†27/10/1916 à Dusseldorf (Allemagne) Des suites de blessures.
Soldat HAMON Jules Constant	39 ans		†18/11/1914 à l'hôpital de Chartres (Eure-et-L.) Des suites de blessures.
Soldat HOUDUSSE Paul Marie J.	22 ans	- 103e R.I.	†11/10/1914 à La Loupe (Eure-et-Loir) De maladie en service.
Canonnier HOUDUSSE Victor	31 ans	- 44e R.A.	†18/12/1914 à Noisy-le-Sec (Seine) D'une rupture d'anévrisme.
Soldat HUCHET Louis François	41 ans	- 17e S.I.M.	† 25/04/1918 à Westouter (Belgique) Tué à l'ennemi.
Soldat JOUVIN Joseph Clément	24 ans	- 35e R.I.	†28/08/1917 au ravin du Chien, Louvemont (Meuse) Tué à l'ennemi.
Soldat LAIGRE Jean Henri	22 ans	- 150e R.I.	†16/04/1917 au mont Sapigneul, Cormicy (Aisne) Tué à l'ennemi
Soldat LAMBERT Henri Jean	36 ans	- 124 R.I.	† 26/07/17 aux Marquises Brunay (Marne) Tué à l'ennemi
Soldat LAMBERT Joseph Henri	32 ans	- 21e R.I.C.	†25/09/1914 au Bois de Ville-sur-Tourbe, (Marne) Tué à l'ennemi
Soldat LAMBERT Julien Pierre	38 ans	- 26e R.I.T.	†09/10/1914 à Mouchy-au-Bois (Pas-de-C.) Disparu au combat.
Soldat LAMBERT Louis		-	† ?
Caporal LAMBERT Louis Pierre	34 ans	- 26e R.I.T.	†30/08/1914 Thun-l'Evêque (Nord) Disparu au combat.
Soldat LANDRY Auguste Prosper	31 ans	- 130e R.I.	† 23/09/1914 à Vermandovillers (Somme) Disparu au combat.
Soldat LEBLANC Émile Joseph	37 ans	- 150e R.I.	†02/05/1915 à Vienne-le-Château (Marne) Tué à l'ennemi
Soldat LEBLANC Joseph Alexandre	33 ans	- 115e R.I.	†13/05/1917 à Moronvilliers (Marne) Tué à l'ennemi
Soldat LEBLANC Joseph François M.	30 ans	- 330e R.I.	†19/07/1918 à l'ambulance de Chalons/Marne (Marne) Blessures.
Soldat LÉBOULANGER Émile		-	† ?
Sergent LECOURT Emmanuel Joseph	30 ans	- 104e R.I.	†22/08/1914 à Ethe (Belgique) - Tué à l'ennemi.
Soldat LECOURT Victor		-	† ?
Soldat LEFEUVRE Joseph F.	37 ans	- 115e R.I.	† 12/05/1918 à Billy-le-Grand (Marne) Suite de blessures.
Soldat LEGODAIS Victor	38 ans	- 255e R.I.	† 16/05/1917 à l'hôpital Fleury (Marne). De maladie en service
Soldat LEGROS Jean marie	26 ans	- 130e R.I.	†06/10/1915 à l'Epine de Védegrange (Marne) Tué à l'ennemi.
Soldat LEMESLE François Alexandre	21 ans	-107e R.I.	†25/07/1915 à Moronvilliers (Marne) Disparu au combat.
Canonnier LEMESNAGER Marcel E.	25 ans	- 31e R.A.	†19/05/1917 à Prosnes (Marne) Tué à l'ennemi .
Soldat LÉON Auguste Joseph F.	20 ans	- 101e R.I.	†26/02/1915 à Perthes-les-Hurlus (Marne) Disparu au combat.
Soldat LEPONT Gilles Louis J.	34 ans	- 324e R.I.	†17/05/1918 à Ville (Somme) Tué à l'ennemi
Soldat LESAULNIER Sylvain A.	34 ans	- 330e R.I.	†21/08/1918 à l'ambulance de Compiègne (Oise) Suite de blessures
Soldat LETISSIER Arsène Victor	31 ans	- 330e R.I.	†12/08/1917 à l'hôpital de Valenciennes (Nord) De maladie.
Soldat LIGER Hyacinthe Jean-M.	34 ans	- 154e R.I.	†13/08/1915 à Ste-Menehould (Marne) De blessures de guerre.
Soldat MARC Alexis Alphonse	38 ans	- 130e R.I.	†27/07/1917 à St.-Denis de G. (Mayenne) Tuberculose
Soldat MARC François Joseph	31 ans	- 153e R.I.	†28/05/1918 devant Chassemy (Aisne) Tué à l'ennemi.
Soldat MARREAU Constant V	30 ans	- 130e R.I.	†19/05/1918 à Le Bignon (Mayenne) Suite de maladie.
Soldat MAREAU Joseph F.	20 ans	- 128e R.I.T.	†22/08/1914 à Ethe (Belgique) Des suites de blessures.
Soldat MARÉCHAL Jules		-	† ?
Soldat MARTIN François Marie J.	21 ans	- 103e R.I.	†11/01/1915 à l'hôpital d'Alençon (Orne) Maladie en service.
Soldat MARTIN Joseph Isidore	20 ans	- 115e R.I.	†22/02/1915 à l'ambulance de Suippes (Marne) De blessures de guerre.
Soldat MARTIN Louis Constant	32 ans	- 124e R.I.	†06/01/1915 à l'hôpital de Maubeuge (Nord) De blessures de guerre.
Soldat MARTIN Louis Joseph	21 ans	-363e R.I.	†04/05/1917 à Bermericourt (Marne) Tué à l'ennemi.
Soldat MERIENNE Jean Joseph	36 ans	- 130e R.I.	†11/10/1915 à L'Epine-de-Vedegrange (Marne) Tué à l'ennemi.
Canonnier MESLIN Alfred	43 ans	- 44e R.A.	†01/04/1917 à l'hôpital de Saint-Dié (Vosges) De pneumonie en service.
Soldat MORIN Paul J-Baptiste	42 ans	-26e R.I.T.	†13/06/1916 à l'hôpital de Royat (Puy-de-D.) De blessures de guerre.
Soldat MOTTET Constant Jean	36 ans	- 26e R.I.T.	† 03/10/1914 à Courcelles le C. (P. de C.) Tué à l'ennemi.
Soldat MOTTIN Victor Alphonse C.	21 ans	- 115e R.I.	†11/12/1916 à l'hôpital de Mamers ( Sarthe) Hémiplégie droite.
Soldat PARIS Auguste Victor	32 ans	- 130e R.I.	†19/09/1914 à l'hôpital de Villers-Cotteret (Oise) De blessures de guerre.
Soldat PARIS Joseph		-	† ?
Soldat PÉAN Alfred Ferdinand	20 ans	- 246e R.I.	†20/08/1918 à l'ambulance de Vertefeuille Pierrefonds (Oise) De blessures de guerre.
Soldat PÉCULIER Anatole Emile A.	25 ans	- 130e R.I.	†27/05/1916 à l'ambulance de Massiges (Marne) De blessures de guerre.
Sergent PÉCULIER Victor J.-Marie	34 ans	-330e R.I.	†17/07/1918 à Auberive (Marne) Tué à l'ennemi.
Soldat PELÉ Joseph Jean-Marie	34 ans	-362e R.I.	†20/02/1918 au Lazaret de Senne (Allemagne) De maladie en captivité.
Soldat PÉRIER Constant Pierre	22 ans	- 103e R.I.	†22/08/1914 à Ethe, (Belgique) Tué à l'ennemi.
Soldat PERRET Jean-Marie Joseph	29 ans	- 130e R.I.	†27/09/1915 à L'Epine-de-Vedegrange (Marne) Disparu au combat.
Caporal PERRET Joseph Constant B	31 ans	- 330e R.I.	†01/07/1919 à St.-Denis de Gastines (Mayenne) De maladie en service.
Soldat PHELIPOT François Constant	33 ans	- 130e R.I.	†18/09/1914 à la ferme Morenval, Attichy ( Aisne) Tué à l'ennemi.



## A nos Enfants de Saint Denis de Gastines Morts pour la France (de P à T)

Grade Nom Prénoms	Age	Unité	Date - lieu et circonstances du décès
Soldat POISSON Émile Louis R.	19 ans	- 119e R.I.	†16/08/1918 à l'hôpital de Breuil-le-Roc (Oise) Embarras gastrique.
Soldat POISSON Jean Marie	-	-	† ?
Soldat POISSON Victor Louis Vital	21 ans	- 267e R.I.	†11/09/1917 à Beaumont (Meuse) Tué à l'ennemi.
Chasseur POTTIER Aimable François	27 ans	- 65e B.C.P.	†26/02/1916 à Sainte Marie-à-Py (Marne) Tué à l'ennemi.
Dragon QUINTON Joseph Abel J-M.	21 ans	- 27e Dragons	†23/01/1915 à l'hôpital de Noeux-les-Mines (Pas-de-C.) De blessures.
1ère Cl. QUINTON Joseph Justin	27 ans	- 330e R.I.	†20/02/1915 à Verdun (Meuse) De blessures de guerre.
Soldat QUINTON Pierre Elie Marie	21 ans	- 146e R.I.	†27/09-31/10/1915 à Minaucourt (Marne) Tué à l'ennemi.
Soldat QUINTON Urbain Marie E.	29 ans	- 54e R.I.	†13/02/1916 à l'ambulance de Bouy (Marne) De blessures de guerre.
1ère Cl. RACINAIS Louis Jean Marie	40 ans	- 315e R.I.	†25/09/1915 à Auberive-sur-Suippes (Marne) De blessures de guerre.
Soldat RENARD Lucien Jean	39 ans	- 26e R.I.T.	†26/09/1914 à Le Transloy (Pas-de-Calais) Tué à l'ennemi.
Soldat RIVIÈRE Pascal Constant	25 ans	- 104e R.I.	†22/03/1915 à l'hôpital de Poitiers (Vienne) De blessures de guerre.
Marsouin ROBARD Stéphane Maurice	23 ans	- 41e R.I.C.	†01/08/1916 à Fleury-devant-Douaumont (Meuse) Tué à l'ennemi.
Soldat ROCTON Eugène Louis	34 ans	- 150e R.I.	†14/09/1915 à Saint-Hilaire-le-Grand (Marne) Tué à l'ennemi.
Sergent ROFFIN Henri Victor	23 ans	- 170e R.I.	†02/03/1916 à Vaux (Meuse) De blessures de guerre.
Soldat RONDEAU Émile Paul	21 ans	- 104e R.I.	†22/08/1914 à Ethe (Belgique) Tué à l'ennemi.
Soldat ROUSSEL Eugène Constant	21 ans	- 287e R.I.	†20/04/1917 à Sapigneul(Aisne) Tué à l'ennemi.
Soldat ROYER Alphonse	29 ans	- 103e R.I.	†10/10/1918 à St.Denis de Gastines (Mayenne) Suite de maladie.
Soldat ROYER Joseph Albert C.	21 ans	- 115e R.I.	†13/03/1916 à Vitry-le-François (Marne) De blessures de guerre.
Soldat SÉDANTON Jules Felix	26 ans	- 30e R.I.	†30/01/1915 à l'hôpital de Verdun (Meuse) De fièvre typhoïde.
Soldat SÉNÉCHAL Auguste Jean-M.	24 ans	- 103e R.I.	†17/07/1918 à Venteuil (Marne) Tué à l'ennemi.
Sergent SOULARD Georges A. J.	28 ans	- 3e R.I.C.	† 06/07/1916 à Salonique (Grèce) Suite de paludisme.
Soldat TISSIER Romain Marius H.	42 ans	- 26e R.I.T.	†01/06/1915 à Arras (Pas-de-Calais) Tué à l'ennemi.
Soldat TROIS Constant Louis	22 ans	- 124e R.I.	†25/09/1915 au Mont-Sans-Nom (Marne) Tué à l'ennemi.
Soldat TROIS Joseph Victor Jacques	31 ans	- 35e R.I.	†14/11/1917 à Verdun (Meuse) Tué à l'ennemi.
Chasseur TROIS Victor Jacques Louis	24 ans	- 57e B.C.A.	†28/12/1915 à Aubigny-en-Artois (Pas-de-C.) De méningite



### Ambulance (Hôpital) Militaire (1914-1918) de Saint Denis de Gastines



Rue du Maine (Route de Châtillon)

Le 25 septembre 1914, un hôpital militaire est créé à l'hôtel Chesnel, de 20 lits, les premiers blessés arrivent du front, en ambulance, les sœurs religieuses de la Charité procurent les soins.

Courrier de renseignements sur les blessés ou malades présents au sein de l'ambulance militaire :

(Nom, Prénom, Grade, Régiment, Bataillon, Compagnie, Batterie, Escadron, Matricule, Recrutement, Classe, Nature de la blessure ou maladie, Date d'entrée et de sortie.)

ST

N° H 2019°

Serv. Lieut. R.

MINISTÈRE de la GUERRE

Bureau de Renseignements  
aux Familles.

Ecole Supérieure de Guerre  
Avenue de la Motte-Pisquet

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 18 NOV 1915

1915

Le Contrôleur Général de l'Armée BOSSUT  
Chef du Bureau de Renseignements,

à Monsieur le Médecin - Chef  
de l'Hôpital *Ambulance St Denis de Gastines de Mayenne*

I. - J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me retourner complétée et précisée la fiche ci-jointe d'un militaire signalé comme hospitalisé dans votre formation sanitaire.

Les nouveaux renseignements demandés devront être annotés à l'encre rouge sans que les indications primitives soient surchargées.

Les indications suivantes sont indispensables à l'identification des militaires enquêtés:

Nom et Prénom, Grade, Régiment, Bataillon, Compagnie, Batterie, Escadron, Matricule au Corps, Matricule au Recrutement, Recrutement, Classe, (ou toutes indications portées sur la plaque d'identité), Nature de la blessure ou de la maladie, Date d'entrée ou de sortie.

II. - M.M. les Médecins - Chefs sont priés de ne plus adresser d'états journaliers, ni récapitulatifs, mais seulement, sous les cinq jours, un état nominatif des malades ou blessés (entrées et sorties) conformément à la circulaire ministérielle N° 1476-2/7 du 3 Février 1915.

Il est bien entendu que, sur cet état nominatif, ne devront pas figurer les noms des malades ou blessés dont la présence à l'hôpital aura déjà été signalée sur les états précédemment fournis.

III. - Je serai fort obligé à M.M. les Médecins - Chefs de vouloir bien se conformer à l'avenir aux indications du paragraphe I chaque fois qu'ils recevront des fiches à compléter.

*L. B. Saint*

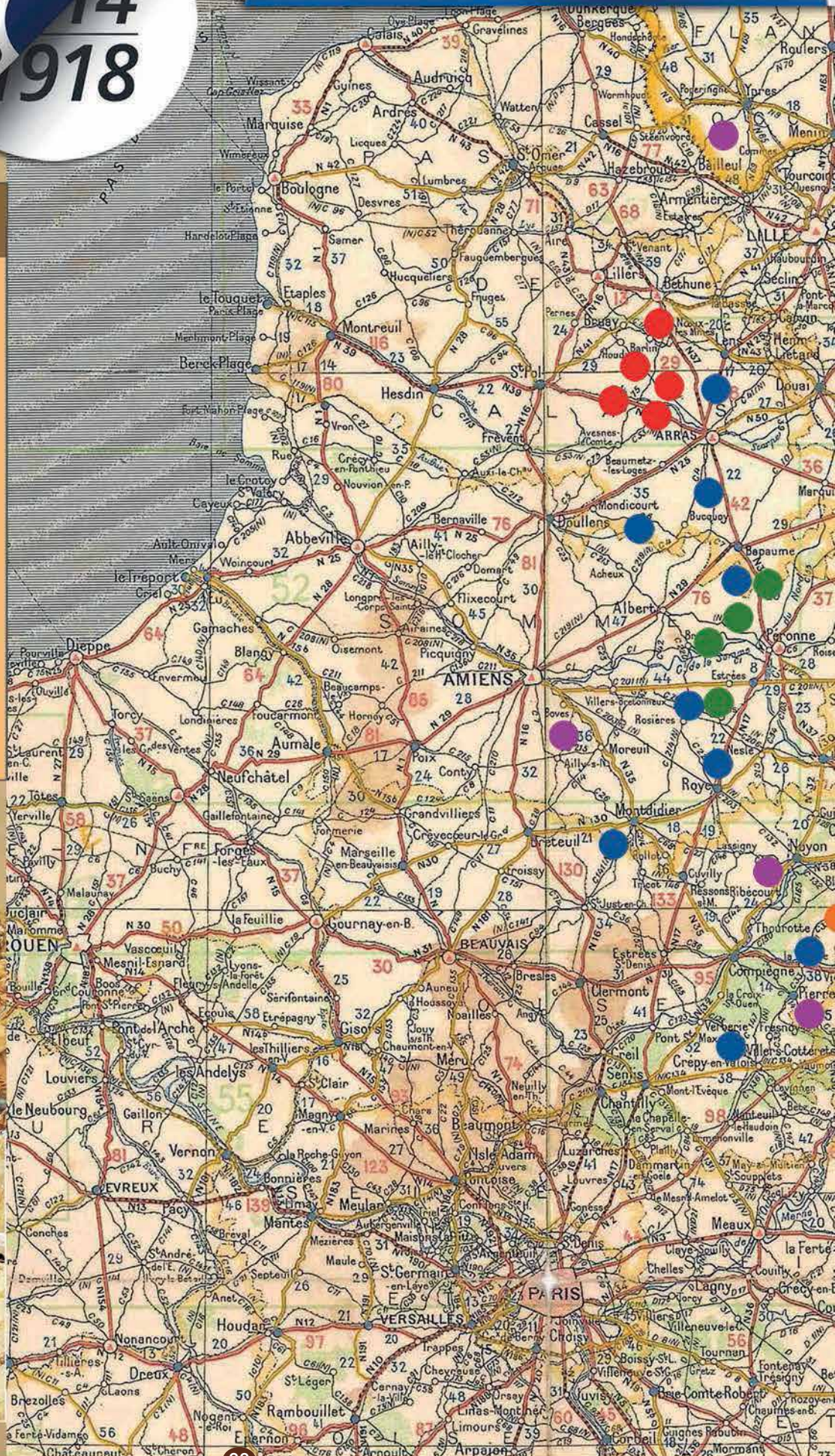


# Les enfants de Saint Deni

## Légende

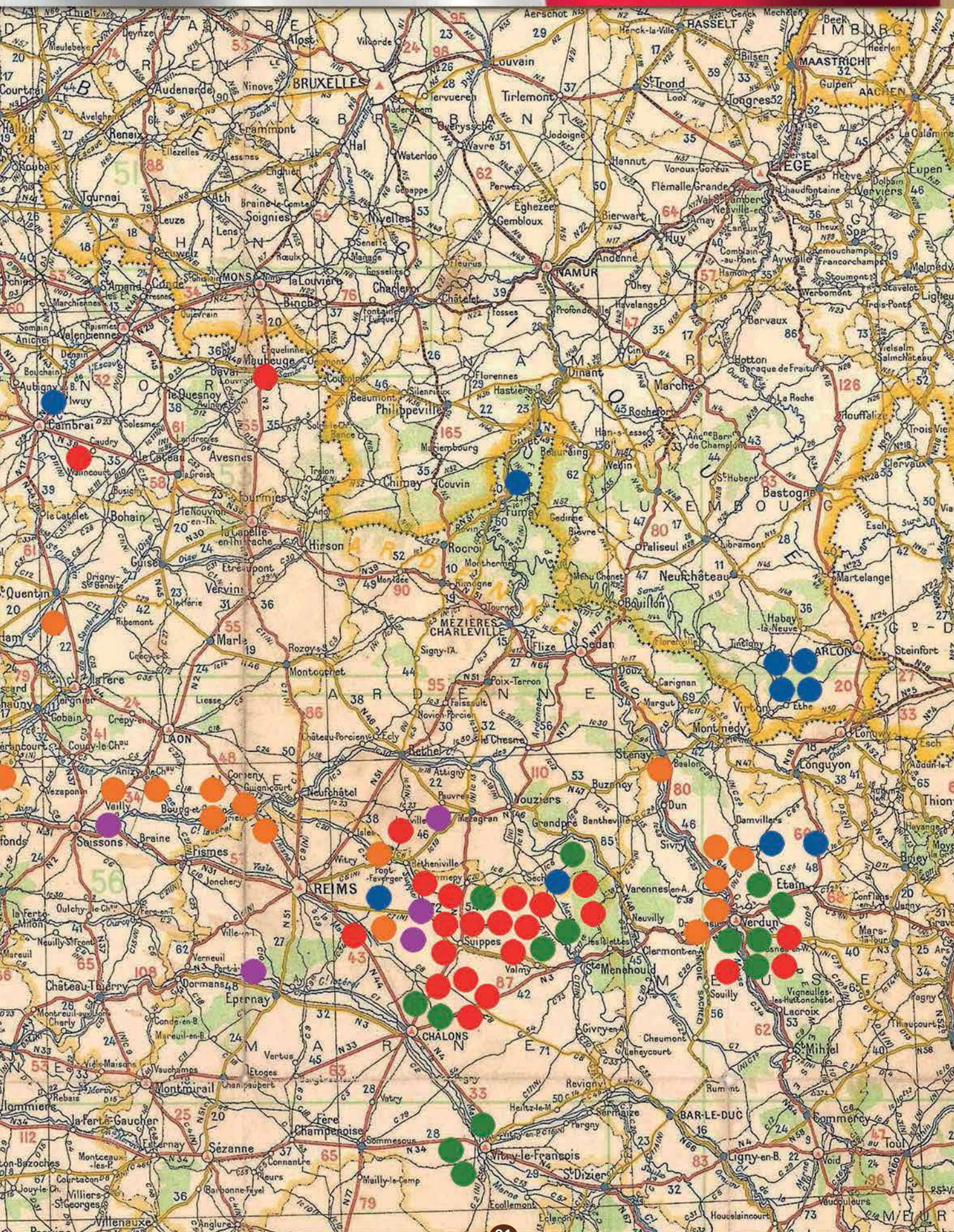
- 1914
- 1915
- 1916
- 1917
- 1918

**92 Soldats  
Dyonisiens**





# s de Gastines "Morts pour la France" 1914-1918



## ● Les assistantes maternelles sur notre commune



Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?

Voici la liste des assistantes maternelles sur Saint-Denis-de-Gastines, qui vous proposent 32 places :

Mme **BEDOUET Annie** - 3, rue des Lavandières

Mme **CHRETIEN Maud** - 16, rue de Bretagne

Mme **LHUISSIER Michelle** - Blanche Noë

Mme **MOULE Nadia** - 28, rue des Roses

Mme **PAILLARD Christine** - La Grulière

Mme **PERRIER Rachel** - La Rostièrre

Mme **ROBLIN Sylvie** - 8, impasse des Violettes

Mme **VALENTIN Anita** - 24, rue de Bretagne

## ● Élaboration Plan climat



La CCE s'engage dans la lutte contre le changement climatique en élaborant un plan climat.

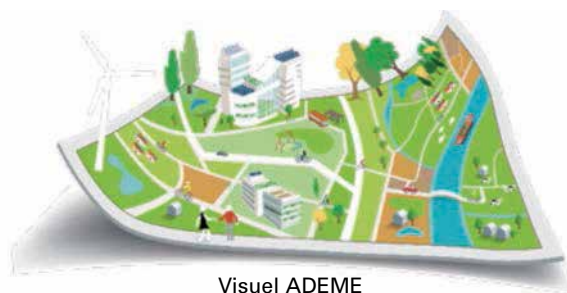
Sur la base de la situation locale en termes, notamment, de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques, le territoire met en place des actions pour répondre aux objectifs nationaux :

- Diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050
- Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à 2012
- Porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation d'énergie en 2030.

Plusieurs actions sont déjà mises en place et des événements sur le thème du climat seront régulièrement proposés.

La conférence d'Yvan Bourgnon du 14 décembre au soir s'inscrit dans la démarche de concertation du plan climat, afin d'aborder et sensibiliser sur les thématiques du changement climatique et de la pollution des océans. Des événements ont également lieu au Bocage Mayennais, avec un ciné débat le 19 décembre, autour du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent, et en janvier, Pierre Larrourou, économiste et co-auteur du livre "Pour éviter le chaos climatique et financier" donnera une conférence à Mayenne.

Comme l'année dernière, la CCE propose de participer au défi Familles à Energie positive, animé par l'association Synergies. Ce défi permettra d'apprendre des écogestes pour diminuer le coût de la facture énergétique. En 2017, les participants en France ont économisé en moyenne 320 euros !



Visuel ADEME

(Énergie et eau). Pour plus d'informations sur le défi et vous inscrire, rendez-vous sur le site internet de la région : [paysdelaloire.familles-a-energie-positive.fr](http://paysdelaloire.familles-a-energie-positive.fr).

Une réunion d'information publique sur le radon aura lieu le 29 janvier 2019. Ce sera l'occasion de faire un bilan de l'exposition de votre logement grâce au prêt de dosimètres, et d'apprendre les gestes simples pour améliorer la qualité de l'air intérieure.

Le territoire s'engage sur le thème de la mobilité en participant au projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne » porté par le groupe d'action locale (GAL) de la Haute Mayenne. Le GAL est une structure regroupant les 4 communautés de communes du Nord Mayenne : la Communauté de communes de l'Ernée, du Bocage Mayennais, du Mont des Avaloirs et Mayenne Communauté. Ce projet a notamment pour objectif d'inciter à des changements de comportements en matière de mobilité. Les actions pourront par exemple prendre la forme d'animations ponctuelles, ou encore d'un défi mobilité qui proposerait l'expérimentation de modes de déplacement alternatifs et inciterait au changement de comportement.

Début 2019, il vous sera proposé de participer à un temps d'échange sous la forme d'ateliers, pour nous faire part des actions que vous souhaiteriez voir mises en place sur le territoire, afin de lutter contre le changement climatique. Les dates et lieux seront communiqués ultérieurement.

**Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre volonté de participer à l'élaboration du plan climat en envoyant un mail à [pcaet@lernee.fr](mailto:pcaet@lernee.fr) ou en appelant le 06.98.88.22.47.**



Respirez-vous du **radon** dans votre logement ?



## Réunions publiques

### Distribution gratuite dosimètres Informations – Conseils

Les communautés de communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais s'engagent avec le CPIE<sup>1</sup> Mayenne-Bas-Maine, l'ARS et l'ASN<sup>2</sup> pour vous informer et vous donner des outils concernant le Radon, gaz radioactif naturel qui peut s'accumuler dans votre logement.

Pour cela, **2 réunions ouvertes à tous** d'information et de distribution gratuite d'appareils de mesure (dosimètres) auront lieu :

- **le 15 Janvier en soirée à Gorron, lieu et horaire précis restant à confirmer (renseignement au CPIE Mayenne-Bas-Maine – 02 43 03 79 62)**
- **le 29 Janvier à 20 h 30, Espace Clair de Lune - route des Mirettes 53500 Ernée**

**Inodore, incolore, le radon provient des sous-sols riches en roches granitiques.** Selon le niveau d'exposition et le degré de sensibilité de chacun, **le radon peut présenter des risques pour la santé.**

**Les communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais** sont classées en catégories 3 à « **potentiel radon moyen à élevé** » par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire.

**Lors des réunions, le contexte vous sera expliqué et des appareils permettant de mesurer les concentrations de radon dans vos habitations (dosimètres) seront distribués gratuitement.** Les dosimètres devront être installés dans les maisons

pendant 2 mois de fin janvier à fin mars 2019 exclusivement.

**Le CPIE se chargera ensuite de faire analyser les résultats qui seront transmis individuellement au printemps aux participants en même temps que des conseils et exemples de gestes simples pour faire baisser la concentration en radon dans les maisons.**

*Ces actions sont réalisées dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) avec le soutien de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), de l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) – division de Nantes et de la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).*



2, rue Guimond des Rivreries - 53100 Mayenne  
02 43 03 79 62 - [contact@cpie-mayenne.org](mailto:contact@cpie-mayenne.org)

MAYENNE - BAS-MAINE



<sup>1</sup> Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Mayenne-Bas-Maine

<sup>2</sup> Agence Régionale de la Santé, Autorité de Sécurité Nucléaire

## ACCOMPAGNEMENT, SOLIDARITE, HUMANITE



Fondée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et les Fédérations Génération Mouvement des 3 départements, **RESO'AP** a pour but de maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur les territoires et faciliter le maintien à domicile pour toute personne isolée, âgée, en situation de handicap, engagée dans des démarches d'insertion socio-professionnelle...

En Mayenne, **RESO'AP** est déployé sur les secteurs des Coëvrons, de Landivy, Lassay Les Châteaux, Meslay-Grez et en cours de déploiement sur les Communautés de communes de l'Ernée et du Pays de Liron.

A ce jour l'association **RESO'AP** compte 142 bénévoles et 709 bénéficiaires sur l'ensemble des 3 départements.

Le département de la Mayenne compte 48 bénévoles et déjà 202 bénéficiaires.

### Vous souhaitez :

- 1) Devenir bénévole et retirer un dossier d'inscription.
- 2) Bénéficier d'un accompagnement dans vos déplacements et retirer un dossier d'inscription.

**Contactez le CIAS de l'Ernée,  
votre interlocuteur de proximité**

☎ 02 43 05 46 31 – Mail : [cias@lernee.fr](mailto:cias@lernee.fr)

Du lundi au jeudi de 8h 30 à 12h30 et de 13h 30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Pour en savoir plus sur le RESO'AP  
Consultez le site Internet : [www.resoap.fr](http://www.resoap.fr)

Comment se déroule votre accompagnement véhiculé après inscription ?

Vous souhaitez vous rendre chez le médecin, le dentiste, le coiffeur, à la pharmacie, Pôle emploi ou bien faire vos courses, ces démarches simples peuvent pourtant devenir un vrai casse-tête...

- 1) Contactez la plateforme du **RESO'AP** 48 heures minimum avant votre rendez-vous ou sortie.

☎ 02 43 39 44 49

Mail : [contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)

**Du lundi au vendredi**

**de 9h à 12h et de 14h à 17h**

- 2) **RESO'AP** contacte le bénévole disponible le plus proche de chez vous.
- 3) **RESO'AP** vous communique le nom et prénom du bénévole qui vous accompagnera dans votre déplacement.
- 4) Une fois le déplacement réalisé, le bénévole vous fait signer un document mentionnant le nombre de kilomètres parcourus.
- 5) **RESO'AP** se charge de vous adresser la facture (Participation forfaitaire de 0,55 € du km + 5 € d'adhésion annuelle).
- 6) **RESO'AP** rembourse le bénévole des frais kilométriques engagés.



## JANVIER

- Vendredi 11 Assemblée Générale  
- Vélo Club Gastinais
- Lundi 28 Assemblée Générale AFN  
- Autres Conflits

## FEVRIER

- Vendredi 1er Rencontre Dyonisienne
- Samedi 2 Retour Fête de la Moisson
- Jeudi 7 Assemblée Générale - Club des Aînés
- Vendredi 15 Loto - Service Jeunesse
- Samedi 23 Soirée familiale - Société de chasse
- Lundi 25 Concours de Belote - Club des Aînés

## MARS

- Dimanche 3 Repas du CCAS
- Samedi 9 Soirée familiale - Amicale Gastinaise
- Samedi 16 Soirée familiale - Football Basket
- Dimanche 17 Après-midi dansant - Club des Aînés
- Samedi 30 Soirée familiale - Judo club

## AVRIL

- Jeudi 4 Repas - Club des Aînés
- Samedi 6 Soirée - Comité des Fêtes
- Vendredi 12 Loto - ADASSC
- Samedi 13 Journée festive - Dyonisos
- Lundi 22 Concours de pêche - Gaule Gastinaise

## MAI

- Samedi 11 Tournoi familial - Basket (à reconfirmer)
- Dimanche 12 Après-midi dansant - Club des Aînés
- Jeudi 16
- Vendredi 17 Les Grands Fourneaux
- Samedi 18 Spectacle 3e
- Jeudi 30 Tournoi familial - Football

## JUIN

- Samedi 1 Fête de la Pêche - Gaule Gastinaise
- Dimanche 16 Fête des écoles - APEL
- Dimanche 23 Vide grenier - Amicale Gastinaise
- Samedi 29 Repas - Sapeurs-Pompiers

## JUILLET

- Vendredi 5
- Samedi 6 } Festival - Au Foin de la Rue
- Samedi 20
- Dimanche 21 } Endurathlon - Vélo Club Gastinais

## SEPTEMBRE

- Samedi 14 Soirée familiale - Comité des Fêtes
- Dimanche 15 Fête communale - Comité des Fêtes
- Samedi 21 Concours de pétanque  
- Amicale Gastinaise

## OCTOBRE

- Jeudi 3 Repas - Club des Aînés
- Samedi 5 Retour bénévoles - Au Foin de la Rue
- Dimanche 6 Après-midi dansant - Club des Aînés
- Dimanche 13 Spectacle - Dyonisos
- Samedi 19 Soirée familiale - Harmonie

## NOVEMBRE

- Samedi 2 Soirée familiale - Comité des Commerçants artisans services
- Lundi 11 Banquet - AFN et autres Conflits
- Samedi 23 Concert Ste Cécile - Harmonie
- Lundi 25 Concours de belote - Club des Aînés

## DECEMBRE

- Samedi 7 Repas Ste Barbe - Sapeurs-Pompiers
- Samedi 14 Animation Comité des commerçants artisans et services
- Samedi 21 Bal - Dyonisos



## ● Les Associations

### ● Amicale Gastinaise

L'association des parents d'élèves de l'école publique Jacques Prévert souhaite la bienvenue aux nouvelles familles. Elle souhaite également une excellente année à l'équipe pédagogique :

- Mme **Lecrenay Magali** s'occupe de la classe maternelle-CP ainsi que de la direction,
- Mme **Fouquet Marielle** a en charge la classe de CE1-CE2-CM1-CM2.

L'amicale est une association conviviale, composée des parents de l'école, ayant pour objectif de recueillir des fonds pour soutenir les projets des enseignantes.

Les manifestations 2017-2018 (vide-grenier, repas dansant, concours de pétanque) ont permis de réunir des fonds afin de mener à bien les projets à venir.

L'année précédente, les enseignantes ont proposé aux élèves deux grands projets en partie financés par l'amicale : la classe neige et le projet avec une école de Laval.

Nous souhaitons remercier vivement les parents, le corps enseignant ainsi que le conseil municipal sans qui tout ceci ne serait pas possible.

Cette année, nous comptons encore sur toutes les bonnes volontés afin d'organiser de nouvelles manifestations :

- **Repas dansant : 9 mars 2019**
- **Vide grenier : 23 juin 2019**
- **Concours de pétanque : 21 septembre 2019**

### ● APEL

**Dynamisme, créativité, écologie, apprendre à porter secours, cuisine...**

L'association APEL de l'école St Joseph/Ste Jeanne d'Arc a accompagné des projets éducatifs et civiques tout en réduisant les charges financières des parents. Celle-ci est composée d'une douzaine de parents désireux de s'investir tout au long de l'année. D'autres parents nous accompagnent dans nos actions ponctuelles. Un bel exemple de solidarité et d'entraide.

**Apprendre à bien manger :** Petits et grands élèves ont partagé et découvert différentes saveurs pendant la trentaine d'ateliers culinaires proposés par l'équipe enseignante.

**Le bureau de l'amicale est composé de :**

- *Président* : M. **David Rousselet**
- *Vice-présidente* : Mme **Magalie Rigouin**
- *Trésorière* : Mme **Chantal Cheminant**
- *Trésorier adjoint* : M. **Jonathan Sepré**
- *Secrétaire* : Mme **Élisabeth Pousset**
- *Membre active* : Mme **Aurélie Cerisier**



*Classe de neige 2018*



*Repas dansant*



*Concours de pétanque*

**Apprendre à Porter Secours :** Parents pompiers ont partagé leur savoir avec les élèves de CE1 et CE2 à travers plusieurs ateliers de secourisme (Alerter, se protéger, les traumatismes légers, brûlures et plaies).

**Créativité :** Encore un grand succès pour notre magasin éphémère ! Ce n'est pas moins de 30 personnes qui s'activent, échangent autour des ateliers coutures. Ce n'est plus seulement une manière de financer les voyages scolaires, c'est devenu un véritable lien social entre les différentes générations.

N'hésitez pas à nous rejoindre, débutant ou confirmé en couture !

**Ecologie** : l'école récupère papiers, journaux afin de les vendre aux entreprises de recyclage.

Des bacs-dépôt sont disponibles dans différents commerces de la commune. De plus, une permanence est assurée le dernier samedi matin de chaque mois à l'école. Merci d'avance !!

### Référentes

Couture :

**Mme Braneyre Mélanie 06 64 31 32 79**

Recyclage papiers :

**Mme Delangle Myriam 06 15 82 87 88**

Secourisme :

**Mme Gobbé Laura 06 20 96 82 87**

**Et si les papiers financent vos projets associatifs ?**  
Vous collectez le papier de votre école et celui rapporté par les élèves. Veolia Propreté met en place des solutions de collecte, le tri, le recyclage. Vous êtes rémunérés en fonction de la quantité collectée et de sa qualité.

**Recycler vos papiers de sensibilisation, vos flyers & brochures...**  
Veolia Propreté soutient vos projets associatifs et vous propose de sensibiliser vos enfants aux éco-gestes quotidiens. Pour cela, nous mettons à votre disposition différents kits de sensibilisation environnementale destinés aux élèves et aux professeurs : jeux éducatifs, vidéos sur la valorisation, cahier d'initiation au recyclage,...

**Que devient votre papier collecté ?**  
100 kg de papiers usagés bien triés permettent de créer 90 kg de papier neuf. Les papiers usagés sont donc réutilisés et nous économisons ainsi les ressources de notre planète. **Le papier peut être recyclé jusqu'à 10 fois !**

**Recycler vos papiers de sensibilisation, vos flyers & brochures...**  
Veolia Propreté fournit gratuitement des bacs spécialement destinés à la collecte des papiers. Les passages seront déterminés par Veolia en fonction de la quantité à collecter.

**Papiers concernés :**  
• papiers imprimés, journaux, magazines,  
• manuels scolaires, livres, annuaires...

Une fois, votre papier collecté, il est envoyé dans un centre de tri où il sera broyé et stocké. Il sera ensuite redirigé vers une papeterie où la feuille de papier pourra être fabriquée.

Une tonne de papier recyclé permet d'économiser :  
- 1,4 tonne de bois  
- 48,3 m<sup>3</sup> d'eau  
- 10,25 MWh d'énergie  
- 0,4 tonne de CO<sub>2</sub>



## OGEC

### L'année 2017 - 2018

Les élèves ont travaillé sur le thème de la cuisine tout au long de l'année, en préparant différentes recettes réunies dans un livre, en découvrant une exploitation maraîchère, en mettant le couvert à la cantine, en triant les déchets, ....

Comme chaque année, les enfants ont participé à la décoration des rues de la ville à l'occasion du festival « Au Foin de la Rue ».

Les CM ont pu découvrir les volcans grâce à un voyage à la Bourboule, en partenariat avec des élèves de CM de l'école privée de la Baconnière.



### Les projets à venir :

Cross pour les CM1-CM2, défilé costumé des enfants lors de la fête de fin d'année, Marché de Noël organisé par l'APEL, voyage pour les maternelles, séances de piscine, cinéma, spectacle à l'école, Expo d'Art, ....

Le logo de l'école a été mis en place.

**Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique**  
**Constitution du bureau :**  
*Présidente :* Mme **Céline Gendron**  
*Vice-présidente :* Mme **Ghislaine Coulange**  
*Trésorière :* Mme **Aurélien Leblanc**  
*Secrétaire :* Mme **Charlène Trillion**



### Répartition des classes :

L'école est composée de 4 classes :

*Classe PS/MS :* Mme **Anita Baraud**

*Classe GS/CP :* Mme **Charlotte Walop** et Mme **Anne Pasquier** (le lundi)

*Classe CE1/CE2 :* Mme **Gervaise Jamin**

*Classe CM1/CM2 :* Mme **Hélène Decerf** et Mme **Anne Pasquier** (le jeudi)

Deux ASEM, Mme **Véronique Le Bourdais** et Mme **Josette Naudin**, accompagnent les enseignantes de maternelle.

Passage à 3 classes pour la rentrée 2018.

***Nous tenons à remercier la municipalité pour son précieux soutien, ainsi que tous les parents qui s'impliquent dans les différentes manifestations et bienvenue à tous les nouveaux arrivants !***

## Jeune Garde Football

Nous avons débuté la saison 2017-2018 avec une équipe seniors de la Jeune Garde en 2<sup>ème</sup> division de district et une autre équipe en 4<sup>ème</sup> division en association avec Montenay suite à une baisse d'effectifs. Pour les jeunes, nous avons des équipes en association avec Gorrion.

Au niveau de l'école de foot, nous avons un bel effectif. 30 jeunes viennent le mardi soir à l'entraînement assuré par Marco Nomo, employé du club qui est secondé par Valentin Dahier et Mickael Mareau.







### Les responsables sont :

- U7 - U9 : **Jacques Quinton**
- U11 - U13 : **Didier Lambert**
- U15 : un encadrant de Gorron
- U18 : **Justin Bullenger**
- Séniors A : **Marco Nomo et Mickael Lhuissier**
- Séniors B : **Christian Ragoin**

### Les entraînements ont lieu :

- Le mardi à 18 h pour les jeunes
- Le vendredi à 19 h 30 pour les seniors

L'arbitrage pour le club est assuré par **Gérard Trohel**. Un grand merci à lui pour cette fonction qui prend du temps. Nous remercions également les bénévoles du club qui viennent arbitrer la touche le dimanche. Quand il n'y a pas d'arbitre officiel, c'est **Jacques Quinton** qui arbitre le match.

### Dates à retenir :

- Soirée dansante avec le basket le 16 mars 2019
- Le tournoi familial et loisir le 30 Mai 2019

Nous avons une pensée particulière pour **Joseph Fougeray** et **Zacharie Quinton** qui sont décédés cette année. Ils ont participé pendant des années à la vie du club, chacun dans sa fonction, un grand merci et au revoir à eux.

Il est toujours possible de venir découvrir le foot ou prendre des renseignements : **06 08 96 08 57**.

Un grand merci au bureau, aux bénévoles, aux sponsors, aux supporters.

**Bonne saison à tous**

Le bureau

### Composition du bureau :

- Président* : **Jacques Quinton**
- Vice président* : **Bernard Legros**
- Secrétaire* : **Valentin Dahier**
- Secrétaire adjoint* : **Sylvain Legros**
- Trésorier* : **Mickael Pelé**
- Trésorier adjoint* : **Justin Bullenger**

## Jeune Garde Basket

La saison s'est terminée avec des joies, la montée des Seniors filles en Pré-région et des déceptions, l'absence d'équipe Seniors garçons faute de jeunes garçons pour pouvoir faire une équipe dans cette catégorie pour cette saison 2018/2019.

Pourtant depuis quelques années, nous essayons avec les clubs de Chailland, Ernée et Saint-Pierres-Landes de faire des Ententes afin de trouver des solutions pour que tous les enfants ou jeunes puissent jouer.



## Les équipes :

Ecole de basket avec 11 enfants : Catherine Legros

U11 Poussins Mixtes 2 (8) : Gwladys Courteille – Jonathan Sepré

U11 Poussins Mixtes 1 (8) : Maud Fréard – Denis Avenant

U13 Benjamines 2 (5) : Entente avec Saint-Pierre - coachées par Saint-Pierre

U13 Benjamines 1 (7) : Michèle Mérienne – Clément Chauchis

U13 Minimes Filles (7) : Catherine Royer – Annabelle Hatte

U18 Cadettes (4) : Entente avec Ernée - coachées par Ernée

Seniors Féminines Pré-région (12) : Dominique Trotin



Nous sommes actuellement 75 licenciés, une baisse importante surtout chez les garçons.

## Les entraînements le mercredi :

10h30-12h00 U11 Poussins mixtes

15h15-16h15 Ecole de basket

16h15-17h45 U15 Minimes

20h00-21h30 Seniors

(entraîneur : Dominique Trotin ou Jérôme Trotin)

*Le mercredi pour les jeunes, c'est Davy Soubeyrand, diplômé Brevet d'Etat, qui assure les entraînements. Il est embauché par le comité et mis à disposition des clubs moyennant une participation financière.*

## Dates à retenir :

**Soirée dansante avec le foot le 16 mars 2019**

**Tournoi inter générations**

## Composition du bureau :

*Présidente :* **Catherine Legros**

*Vice présidente :* **Michèle Mérienne**

*Secrétaires :* **Valérie Martin - Audrey Béchu**

*Trésorières :* **Anne-Marie Motin - Laëtitia Fontaine**

*Membres :* **Catherine ROYER, Sylvain Lepéculier, Dominique Trotin, Jérôme Trotin.**

Aux vacances de novembre, nous avons proposé :

- un stage de 2 jours, encadré par Davy, 26 jeunes étaient présents le jeudi et 32 le vendredi, un pique-nique était organisé le midi,



- un après-midi école d'arbitrage, encadré par Louis Mérienne, 8 jeunes ont suivi la formation qui va continuer au cours de la saison.

## Pour tout renseignement :

[www.jeunegarde-basket.fr](http://www.jeunegarde-basket.fr)

ou 02.43.00.53.50 ou 06.20.02.93.86

**MERCI à tous et bonne saison.**

## ● Vélo Club Gastinais

Le VELO CLUB GASTINAIS compte pour 2018 : 83 adhérents (61 cyclos dont 12 dames et 22 vététistes).

Lors de l'assemblée générale du 12 janvier 2018, deux nouveaux membres ont été élus suite au non renouvellement de candidature de Messieurs Paillard Maurice et Le Labourrier Michel (secrétaire). Merci à eux pour tout le temps qu'ils ont donné pour le Vélo Club.

Bienvenue à ces nouveaux membres : Messieurs Lecourt Daniel et Brard Laurent.

**Les sorties cyclos** se font tous les mardis et samedis après-midi à 13 h 30 ou à 14 h 00 selon la saison.

Trois groupes sont constitués pour environ 50 km,

60 km ou 70 km.

**Les vététistes** se retrouvent le mercredi soir à 18 h 30 pour une sortie sur les circuits dyonisiens et aux alentours. Ils participent régulièrement à des sorties du tour de la Mayenne et en Ille-et-Vilaine le week-end.

**Le samedi 21 Avril**, une sortie voies vertes sur les anciennes voies ferrées de Fougères à Louvigné-de-Désert a été organisée. 37 cyclos y participaient. Chacun a pu adapter la distance à sa convenance entre 20 et 50km. Un petit casse-croûte était organisé à l'issue de cette journée avec les vététistes qui avaient participé à une autre sortie organisée à Lécousse.



**Le dimanche 3 juin** a eu lieu la sortie pique-nique, à L'Étang des Perles à Villaines-la-Juhel. Départ de Saint-Denis pour 29 cyclos pour accomplir 80 ou 100 km, avec la montée des Avaloirs à Pré-en-Pail pour les plus téméraires.

6 vététistes se sont faits plaisir sur les pentes du Mont des Avaloirs.

**Les 21 et 22 Juillet** avait lieu le 2<sup>ème</sup> ENDURATHLON à Saint-Denis-de-Gastines. Merci à tous les bénévoles qui se sont investis pour réussir cette belle organisation. (Voir exposé ci-joint).

**Les 8 et 9 septembre**, un week-end découverte a eu lieu à la base de voile de Sillé-le-Guillaume où 31 cyclos et vététistes se sont faits plaisir sur différents circuits autour de Sillé. 49 km pour les cyclos le samedi matin et 50 ou 67 km, l'après-midi sur un circuit différent. Le dimanche matin, les mêmes circuits dans le sens inverse ont été parcourus. Quant aux vététistes, ils ont parcouru des circuits à fort pourcentage dans la forêt de Sillé.

*Président d'honneur* : M. Raymond Huchet  
*Président* : M. Joël Guérin  
*Vice-président en charge cyclos* : M. Alain Perrier  
*Vice-président en charge VTT* : M. Mickaël Aubry  
*Trésorier en charge VCG* : M. Gilbert Legros  
*Trésorier en charge Endurathlon* : M. André Fougeray  
*Secrétaire* : M. Laurent Brard  
*Responsable matériel* : M. Daniel Lecourt  
*Membres* : Messieurs Patrick Charlot - Paul Pelé - Rémy Betton - Eric Boittin - Christian Hatte - Joël Péan

**Du 23 au 28 Septembre**, 28 cyclos sont allés se tester en moyenne montagne à Aubusson d'Auvergne dans le Puy de Dôme. Quatre jours de vélo, 244 km avec 4300 m de dénivelé ont été parcourus. Nous étions hébergés dans un centre de la FFTT (Fédération française de cyclotourisme). Cette première expérience a ravi tous les cyclos et accompagnateurs qui ont pu se tester avec des vélos électriques ou faire des randonnées pédestres.

Le dernier jour, une montée de 35 km nous attendait avec un pourcentage de 7% sur les sept derniers kilomètres. Un pique-nique, organisé en haut du col sous un soleil radieux, nous attendait afin de nous ravitailler avant la descente de l'après-midi.

Joël Guérin et toute l'équipe du Vélo Club Gastinais remercient tous les adhérents et adhérentes pour leurs participations nombreuses aux sorties cyclos et VTT, organisées par le club. La porte est grande ouverte pour tous nouveaux adhérents ou adhérentes.



Passage du Tour de France le 13 juillet

## ENDURATHLON : 24 Heures de course à pied et VTT

Un nouveau succès pour la deuxième édition de L'Endurathlon qui s'est déroulée les 21 & 22 juillet 2018, sur le site événementiel de la commune.

La difficulté et la chaleur n'auront pas réussi à décourager les 350 compétiteurs, qui ont apprécié les parcours et l'organisation en général.

Cette deuxième édition a su accueillir des athlètes confirmés, mais aussi des sportifs amateurs qui ont relevé le défi de finir ce 24 Heures, tout en prenant du plaisir, chacun à son rythme, chacun avec son challenge.

Cette année, nouveauté au sujet des classements, l'équipe organisatrice a souhaité sortir un classement challenge entreprise, pour les équipes créées entre collègues.

L'équipe Endurathlon est attentive et à l'écoute des demandes des compétiteurs. A cet effet, pour cette deuxième édition, les organisateurs ont cherché à innover sur le plan du bien-être, de l'éco-manifestation mais aussi sur le village de l'Endurathlon, permettant aux compétiteurs, à leur famille et aux spectateurs de s'épanouir.

Tout cela est réalisable grâce à une équipe organisatrice aux diverses compétences et aux bénévoles qui sont la richesse et la force de Saint-Denis-de-Gastines et de plus larges horizons.

L'Endurathlon est le fruit de 3068 heures de bénévolat.

N'oublions pas les partenaires publics et privés, les propriétaires et locataires des terrains privés et la municipalité, sans qui, l'Endurathlon ne pourrait exister.

Nous vous donnons rendez-vous pour la troisième édition les 20 & 21 juillet 2019.

**Un Grand Merci et encore Bravo à vous tous !**



## Jeune Garde Tennis de Table

La saison 2017/2018 s'est terminée au mois de mai et celle de 2018/2019 a débuté le 28 septembre.

Le club avait engagé 2 équipes en championnat 2017/2018, une en 2<sup>ème</sup> division à 6 joueurs et une autre en 5<sup>ème</sup> division à 4 joueurs.

L'équipe de D2 a réussi à se maintenir à mi-saison mais descend en D3 en fin de saison.

L'équipe de D5 termine 1<sup>ère</sup> à mi-saison et 1<sup>ère</sup> à la fin de saison, félicitations à elle.

En coupe de la Mayenne, 2 équipes de 4 joueurs étaient engagées. Elles ont passé 2 tours chacune, puis ont été éliminées par Gorrion et Martigné.

En coupe de double, l'équipe engagée termine 34<sup>ème</sup> sur 50.



En coupe Davis, l'équipe 1 termine 55<sup>ème</sup> sur 95, l'équipe 2 : 92<sup>ème</sup> sur 95 et l'équipe 3 : 62<sup>ème</sup> sur 66.

Comme disait Pierre de Coubertin « **L'essentiel est de participer** ».

L'effectif 2018/2019 s'est légèrement étoffé, ce qui va permettre de faire tourner les joueurs sur les 2 équipes de D3 et D5.

**Correspondant : Joël Guérin**

Tél : 06 21 27 15 09 ou 02 43 32 00 81

mail : joliguerin@orange.fr



*Debout de gauche à droite :  
 Coutard Magalie, Chêne Etienne, Leblanc René, Rouzière Etienne, Guérin Joël, Galodé Karine, Timon Alexis, Geslin Alain,  
 Crosnier Anthony, Martin Joachim, Gilet André, Croissant Georges.  
 Absents en Médaille de gauche à droite : Bahier Constant, Guillet Frédéric, Pommereul Ludovic.*

## ● Club de Judo

Les cours de judo s'adressent aux enfants de 4 ans et plus ainsi qu'aux adultes, même débutants.

L'association comprend 47 adhérents (26 en judo et 21 en taïso).

Les cours sont assurés par Benjamin GOUGEON.

### Horaires des cours :

- Mardi : 17 h 30 / 18 h 15 - baby 4 à 6 ans
- 18 h 15 / 19 h 15 - enfant 7 à 11 ans
- 19 h 15 / 20 h 30 - ado 12 ans et adultes
- Samedi : 9 h 30 / 10 h 30 - enfant 7 à 11 ans
- 10 h 30 / 12 h 00 - ado 12 ans et adultes

Première licence à 120 € - la deuxième à 110 € - Possibilité essai gratuit

Le 29 octobre, un stage était organisé avec le club de Larchamp.

Une séance de taïso (entretien cardio, assouplissement, renforcement musculaire...) est également assurée par Benjamin GOUGEON le mardi soir de 20 h 30 à 21 h 30.



**Un repas sera organisé le 30 mars 2019** à la salle des fêtes de Saint-Denis-de-Gastines à partir de 19 h 30.

Adultes Jambon à l'os 15 €

Enfants Plateau repas 8 €

Nombreux lots par tirage au sort le long de la soirée.

**Pour tous renseignements : Olivier, le président du club : 06 29 61 20 25**

### Activités de la pêche

L'assemblée générale 2017 a eu lieu le dimanche 24 janvier 2018. Trente-six personnes étaient présentes. Nous avons reçu les truitelles le 5 février 2018.

Pour l'alevinage des 20.000 truitelles : 8.000 à Saint-Denis, 7.000 à Carelles et 5.000 à Vautorte, 25 personnes se sont déplacées.

Nous nous sommes retrouvés à Vautorte le 16 février à 10h pour la préparation du concours de belote qui avait lieu l'après-midi. Celui-ci a été une réussite car nous avons 132 joueurs.

Le 4 mars, alevinage avant ouverture en arc-en-ciel sur les trois communes, puis le 24 mars, le 2ème alevinage et le 27 avril, dernier empoissonnement en truites farios.

Le 24 avril, réunion pour la Fête de la pêche et le Tour de France.



A la Fête de la pêche, le 1<sup>er</sup> samedi de juin, 18 jeunes pêcheurs étaient présents. Nous avons servi 39 repas.

Pour le Tour de France, nous avons eu une réunion à l'École de pêche de Mayenne, avec le président départemental Jean Poirier.

Saint-Denis-de-Gastines et Châtillon-sur-Colmont ont été retenus pour représenter la pêche. Suite à cette réunion, avec l'accord de la commune, les jeunes du centre de loisirs ont confectionné des banderoles (atelier pêche nature). Celles-ci ont été mises en place le 13 juillet, jour du passage du Tour de France, travail effectué par les membres du bureau de la Gaule Gastinaise et les membres de la Fédération Départementale. La Fédération avait apporté un simulateur-pêche, un lanceur sur cible pour motiver les futurs pêcheurs. Joseph Gobé était invité dans notre stand à présenter sa moto volante, ce qui fut très apprécié.

Avant de nous séparer, un petit casse-croûte était prévu, façon de clore la fête.

Pour terminer l'année 2018, le concours de belote de Carelles s'est déroulé le 23 novembre.

### Loisirs-Pêche aux Fleurs de l'eau

Réunion le 22 février 2018 pour les comptes de l'année 2017. Nous décidons de faire l'ouverture le 3 mars 2018. Le prix journalier de la carte est fixé à 3.50 €

Le jour de l'ouverture, alevinage de 20 kg de truites et ensuite de 10 kg en fonction des cartes vendues. Une fermeture hebdomadaire, le vendredi, a été approuvée pour l'alevinage.



Le concours de pêche a été reconduit le Lundi de Pentecôte. A ce concours, 26 enfants et 32 adultes étaient présents. La commune nous avait attribué deux locaux. Les membres du bureau et leurs amis se sont retrouvés en décembre 2017 pour réaliser les socles en béton. Le lundi 20 mars, ils se sont réunis pour placer la couverture, qui a été réalisée dans les ateliers DESCHAMPS. En juillet, nous avons eu un problème de fuite d'eau qui nous a contraints à fermer la pêche. Quand le problème sera résolu, nous ouvrirons la pêche en mars 2019.

### A l'école de pêche

L'ouverture de l'école de pêche a eu lieu le mercredi 14 mars 2018, au plan d'eau du bourg, route d'Ernée. Tous les enfants de Saint-Denis, Vautorte et Carelles y étaient conviés, les enfants d'autres communes étaient également les bienvenus.

Cette année, 13 enfants ont participé aux travaux encadrés par une dizaine de bénévoles adultes que nous remercions vivement. 16 séances, de la mi-mars à la fin juin, le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00, ont été bien remplies.

Au menu, montage de cannes, sondage, plombage, ferrage de poissons sortis de l'eau. La pêche au coup présentée par Éric Pelé de la Fédération Départementale, a été le moment fort de la saison. Avec un appât approprié, les jeunes novices ont réussi une pêche fructueuse. L'initiation à la pêche à la truite a aussi été un succès avec 63 prises qui ont fait le bonheur des enfants.

**Pour la saison 2019, l'école ouvrira ses portes le mercredi 13 mars soit le mercredi qui suit l'ouverture départementale.**

#### Correspondants :

Jean-Paul Tréhet	Tél. 02 43 00 54 70
Constant Bahier	Tél. 02 43 00 52 24

## ● Orchestre d'Harmonie

Comme les années précédentes, l'année 2018 a été riche en manifestations.

Notre premier concert de l'année était placé sous le signe du partage : partage musical avec le Brass Band Les Coniques (BBLC), et partage humain et associatif avec les bénévoles de Chanteclair. Ce samedi 14 avril 2018, à la salle G. Chrétien, les musiciens de notre orchestre et du BBPC, ensemble de cuivres de haut niveau au répertoire époustouflant, ont uni leurs forces et leur souffle pour proposer un moment musical riche en émotions au profit d'une bonne cause. En effet, les recettes de cette belle soirée ont été reversées à Chanteclair, association lavalloise qui œuvre pour la protection de l'enfance sur le département.

Le samedi 23 juin 2018, lors de la fête de la musique, qui se déroulait cette année à Ernée, nous avons proposé un concert commun avec les orchestres d'harmonie d'Ernée et d'Andouillé. Une semaine plus tard, nous concluons l'année scolaire musicale à Saint-Denis-de-Gastines avec un concert auquel participaient les enfants inscrits à l'atelier musique des Nouvelles Activités Périscolaires (NAPs). Au terme de trois ans d'existence, ce projet a permis à de nombreux enfants de découvrir la musique en la pratiquant sur de véritables instruments. Dans le jardin de la mairie, baigné du soleil des premières soirées d'été, parents et amis ont pu découvrir et apprécier la qualité du travail réalisé par tous ces jeunes musiciens en herbe.

Outre la présentation de différents concerts, l'orchestre d'harmonie a également participé, animé musicalement les différentes cérémonies :

### Composition du bureau :

*Présidente* : **Dominique Penloup**

*Vice président* : **Thierry Perrier**

*Trésorier* : **Vincent Dessandier**

*Trésorière adjoint* : **Christine Monnier**

*Secrétaire* : **Gaëlle Genevrais**

*Secrétaire adjointe* : **Marion Fontaine**

8 mai, 11 novembre et Sainte-Cécile Saint-Barbe, sans oublier cette année notre participation à la fête communale.

Comme tous les deux ans, le 15 août a été marqué par notre fête de la moisson et a eu, une fois de plus, un grand succès. Les spectateurs ont pu, au cours de la journée, découvrir la moisson, les battages à l'ancienne, des métiers anciens, la présentation de vieux moteurs, matériels anciens,... Chacun a pu goûter au lard, pot au feu, saucisses, frites, galettes, crêpes,... Un grand merci à tous les bénévoles sans qui nous ne pourrions organiser cette belle journée.

Notre traditionnel concert de Sainte-Cécile, partagé avec la chorale « Le Chœur des Collines », l'orchestre junior de l'école de musique et les clairons de Saint-Denis-de-Gastines, a une fois de plus attiré le public en nombre le samedi 17 novembre dernier à la salle G. Chrétien. Nous y présentions un programme dédié au voyage. Voyage imaginaire aux côtés de Gulliver, célèbre héros du roman de J. Swift, ou voyage aux quatre coins des continents avec, entre autres, une vision poétique des Alpes de F. Cesarini et une immersion sonore dans les accords colorés et chauds du Mexique grâce à la Danzon n°2 de A. Marquez.

***N'hésitez pas à nous rejoindre que ce soit pour jouer ou nous écouter !!***

## ● Chœur des Collines

Début septembre, les répétitions du Chœur des collines ont repris le lundi soir de 20 h 30 à 22 h 00.

Les inscriptions, en augmentation, sont encourageantes (22 choristes). Il reste encore des places dans tous les pupitres, plus particulièrement ceux des hommes qui chantent ensemble pour l'instant, faute de nombre suffisant (Ténors et Basses). Le souhait de la chorale serait de pouvoir aborder le répertoire à 4 voix mixtes qui est si riche et équilibré.



Pour la troisième année consécutive, le Chœur des collines est dirigé par Claire Bertin Gagneul.

**Quelques dates ont marqué l'année :**

**Le 17 mars**, le concert avec les chorales « Cantare » et la « Lyre Gorronnaise », à Fougerolles-du-Plessis

**Le 15 avril**, le concert avec les chorales « Interlude » et « Saint Nicolas », à Craon

**Les 25 et 26 mai**, « Le Noir in 'ouïe », avec le réseau lecture de l'Ernée, à Larchamp et Saint-Denis-de-Gastines

**Le 23 juin**, la Fête de l'École de Musique, à Ernée.

**En septembre**, le groupe s'est motivé pour se joindre aux chorales lavalloises à l'occasion du Week-end des Chœurs en folie. Cette fête solidaire des chorales en est à sa deuxième édition. Les organisateurs proposent de rassembler les chorales de la Mayenne le temps d'un weekend, où se succèdent des concerts non-stop. Les chorales chantent au profit d'associations humanitaires caritatives.

**Le dimanche 30 septembre 2018**, le Chœur des collines a donc joyeusement participé à un concert commun avec les chorales Interlude et Saint Nicolas, à l'Auditorium du Crédit Mutuel. Ensuite, le groupe s'est rendu sur l'esplanade du Château Neuf pour un concert avec l'ensemble des chorales. Plus de 200 participants ont entonné des chants devant un public très nombreux et enchanté. La deuxième occasion qui réunit le Chœur des collines est le traditionnel concert de la Saint Cécile, le **17 novembre**, avec l'orchestre d'Harmonie de Saint-Denis-de-Gastines, qui rassemble les générations et est particulièrement apprécié de tous.

Pour une chorale d'amateurs, faire deux concerts si près de la rentrée tient toujours du challenge car les nouveaux choristes ne connaissent pas les chants appris la saison précédente, et pourtant il faut présenter au public un programme en quelques répétitions seulement. C'est motivant mais cela impose un rythme soutenu qui risque de décourager les nouveaux arrivants. C'est la raison pour laquelle après ces deux premières échéances, la chorale s'adapte pour répéter et apprendre tranquillement.

**Plusieurs projets seront proposés, au cours de l'année :**

- Un temps de restitution à la maison de retraite, proposé par plusieurs choristes, devrait se concrétiser.
- L'atelier de musique actuelle qui répète juste avant la chorale pourrait aussi accompagner certains chants, ce qui permettrait d'aborder un répertoire plus actuel et rythmé et réjouir plusieurs choristes.
- La Chorale se joindra à la Fête de l'école de musique le 22 juin 2019, à Andouillé.

D'ici là, d'autres opportunités se présenteront sûrement et le groupe y répondra comme toujours avec enthousiasme.

Renseignements et inscription auprès de l'école de musique communautaire de l'Ernée :

**02 43 05 98 88**

## Au Foin de la Rue

### Evènements

#### **3/02/18 - Soirée en partenariat avec la 3E - Saison Culturelle de l'Ernée**

##### **ERNÉE - Concert de PATAX, tribute to Michael Jackson**

L'association continue de s'associer à la Communauté de Communes de l'Ernée pour la programmation d'un spectacle ou d'un concert dans le cadre de la 3E saison culturelle. Début 2018, nous avons accueilli PATAX pour un hommage à Michael Jackson. Cette date est préparée

en amont pour les différents aspects : technique, logistique, communication... C'est également l'occasion pour les bénévoles des 2 entités de se rencontrer et d'échanger sur les différents projets. Rendez-vous en février 2019 pour le concert événement de Lisa Simone !

#### **06/04/18 - Soirée d'annonce de la programmation du festival au Bar du centre**

##### **SAINT-DENIS-DE-GASTINES - Soirée musique et présentation**

Le mois d'avril est toujours porteur d'informations musicales ! C'est à cette période que nous annonçons la programmation complète du festival d'été, sur les scènes comme à l'Étang. Elle se tenait en 2018 au Bar du Centre, chez Laurent,

l'occasion pour les Dyonisiens de venir à la rencontre de l'équipe de salariés, des bénévoles, et de découvrir en détail les artistes musicaux avec le programmateur Max Leduc et la programmation de l'Étang avec Julie Aubry.



## Le festival Au Foin de La Rue

**27/06 au 07/07/18 - Montage/démontage festival  
SAINT-DENIS-DE-GASTINES - 15 jours pour tout faire**

Le montage du festival commence presque 15 jours avant le week-end attendu par nos festivaliers comme nos bénévoles. Tout préparer, tout installer et mettre en place toutes les conditions pour accueillir au mieux bénévoles, partenaires, techniciens, artistes et festivaliers est un défi que nous relevons chaque année. Mais cela demande de l'organisation, de la participation et de la (bonne) volonté : salariés et bénévoles, association



et commune, petits et grands œuvrent conjointement pendant quasiment 2 semaines à Saint-Denis-de-Gastines. Bien que cela puisse occasionner quelque gêne pour certains habitants, nous organisons toujours un temps d'explication et d'échange à chaque édition et on ne peut que se réjouir de voir sur une grande majorité des visages la satisfaction d'avoir un événement comme celui-ci dans la commune !



### Concert pour les bénévoles lors du montage

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, nous organisons un concert Aux P'tits plats du four le mardi avant le festival. Pour les bénévoles et les habitants, ce moment gratuit (hors consommation) a pour but de permettre à tous de se retrouver et de boire un coup avant le week-end. Nous avons accueilli Lulu de l'Est, utilisatrice des studios du Cube à Saint-Denis-de-Gastines. Vous pourrez la retrouver aux Foins d'Hiver à Mayenne le 30 novembre 2018.



### Visite tout public

Avant que les festivaliers ne viennent poser leurs tentes, la veille du lancement du festival, l'association souhaite ouvrir ses portes aux curieux gratuitement (pas moins de 25 « guides d'un soir » cette année) afin de montrer le travail accompli par les bénévoles, les travaux réalisés par les divers

partenaires et de permettre aux habitants de se rencontrer autour d'une proposition artistique à L'Étang. En 2018, c'est le groupe de jeunes mayennais « Grand Hôtel » qui a embarqué les 400 visiteurs sur leurs compositions funk.





Le festival Au Foin De La Rue a de nouveau battu la mesure avec 30 heures de concerts sur les 5 scènes du site avec des artistes internationaux, nationaux et régionaux, un après-midi arts de la rue et un total de 16 000 spectateurs accueillis pendant deux jours. Un défi que relèvent à chaque édition près de 1200 bénévoles dont près d'un quart sont Dyonisiens. Cette édition est marquée par un soleil radieux, par sa déco faite maison toujours plus perfectionnée et surréaliste avec le thème Rêve de jungle qui a inspiré les bénévoles de l'équipe déco d'Au Foin De La Rue et les structures du territoire dans le cadre des Actions Culturelles.



## L'Étang

Le festival revisite l'Étang et ses espaces le temps d'un après-midi gratuit avec des spectacles d'art de rue et la présentation de projets d'actions culturelles menées avec des structures et habitants du territoire.



Ce sont plus de 2500 personnes qui ont assisté de 14 h à 18 h aux nombreuses animations et spectacles dans un écrin de verdure habillé sur le thème « notre Rêve de jungle ».



## Quelques chiffres qui illustrent les actions d'Au Foin De La Rue

### Le festival et ses partenaires :

- 16 000 personnes réunies pour le week-end (bénévoles, concerts, Étang...)
- 80%, c'est la part d'autofinancement\* de l'association  
(\*capacité à financer son activité ainsi que ses investissements à l'aide de ses propres moyens financiers)
- 6 partenaires publics : Europe, État, Région, Département, Communauté de communes, Commune. Les aides publiques représentent 13% du budget global
- 49 entreprises privées, partenaires ou mécènes. Les dons et parrainages représentent 7%
- 20 médias partenaires du festival et plus de 60 articles

### Bénévoles et participants :

- 1200 bénévoles de 16 à 79 ans. (Plus de 13500 heures de participation)  
Ici, la parité est de mise : 48% de femmes et 52% d'hommes !
- 2000 repas servis aux artistes, techniciens, bénévoles, pompiers et services de sécurité pendant le week-end
- 1840 repas servis pendant le montage aux bénévoles
- 254 artistes, 96 techniciens/intermittents

### Étang / actions culturelles :

- Plus de 2500 personnes à l'Étang et dans le bourg le samedi après-midi
- 36 structures partenaires à l'année

- 248 personnes des structures sociales venues nous rejoindre sur le montage/démontage
- 400 visiteurs lors de la visite tout public le jeudi soir

#### Accès Pour Tous :

- 6 concerts chansignés sur scène
- 7 structures et une vingtaine de particuliers accueillis par l'équipe pendant le festival
- 34 bénévoles tout le week-end (dont 17 étaient sourds ou malentendants soit une mixité parfaite dans l'équipe !)
- une cinquantaine de festivaliers sourds qui se sont présentés à l'équipe
- Innovation 2018 : la mise à disposition gratuite de 14 SubPacs, des gilets vibrants, sans fils, connectés à la musique

#### Éco-responsabilité :

- La limitation du verre sur le camping est une première pour le festival : vers un camping sans verres pour moins de déchets et plus de sécurité !

- Grâce aux efforts et aux systèmes mis en place, la réduction de 3700 litres de carburant consommés pour l'alimentation électrique par rapport à 2016 est une réussite pour l'association.
- 356 passagers dans les navettes
- 120 bénévoles (les Michels) qui ont œuvré à la propreté du camping et à la sensibilisation des campeurs

#### Prévention :

Dispositif de 13 bénévoles présents en équipe sur les deux jours (224h de présence)

- 1970 souffles éthylo sur le site du festival et aux parkings/camping
- 1400 cafés & 500 litres d'eau distribués gratuitement
- 348 réglettes alcool, drogue et conduite
- 184 Préservatifs
- 201 courbes & lunettes d'alcoolémie,
- 3500 paires de bouchons d'oreilles distribuées
- 61 casques prêtés à des enfants

## Au Foin De La Lune

Cet évènement gratuit souhaite allier programmation musicale accessible, de qualité et ambiance conviviale. L'association cherche à maintenir le lien avec la population du territoire, et cet évènement fait partie des rendez-vous qui le permettent. Il est important pour l'association que ce moment soit accessible aux familles. Aussi les horaires (16h30-22h) sont aménagés pour ces dernières. Chaque année, Au Foin De La Lune innove avec un parcours artistique et culturel au cœur de la ville, qui revêt différentes étapes avec un final convivial autour d'une proposition culinaire et un concert adapté à tous les publics au cœur de l'espace Louis Derbré à Ernée. Pour sa 7ème édition, près de 200 personnes se sont réunies samedi 8 septembre dernier à l'Espace Culturel Louis Derbré à Ernée. Après une superbe interprétation d'Hansel & Gretel par l'école de musique de l'Ernée au cinéma "Le Majestic" et un concert de Rice Cooker au jardin des plantes, Jef Ouest a clôturé la soirée avec un concert intimiste dans l'amphithéâtre Louis Debré.

- 1 balade artistique protéiforme
- 2 ânes
- 3 propositions locales
- 300 spectateurs
- 20 bénévoles

## Les Soirées Rouges

7 séances de novembre 2017 à juin 2018

Les Soirées Rouges, c'est un cycle de séances de cinéma qui vont à la rencontre de la musique. Le programme et l'animation sont portés par une commission bénévole tout au long de l'année. Nées en 2014, elles placent la rencontre au cœur de cet évènement multiple. Multiple par son public, par sa programmation cinématographique et musicale qui se veut qualitative et diversifiée, par ses partenariats et par les différents temps qui constituent une séance : accueil, intervention extérieure (invités) en lien avec le film, projection et temps de convivialité.

Depuis 2016, Les Soirées Rouges se félicitent d'ancrer des partenariats sur certaines de ses séances notamment avec le Réseau lecture, la 3<sup>E</sup> saison culturelle, l'école de musique de l'Ernée et l'association mayennaise Atmosphères 53. Ces collaborations permettent d'aller toujours plus loin en enrichissant les soirées et leur composition.

Pour le cycle 2018-2019, la première séance aura lieu le 15 novembre avec « Le Grand Bal » de Laetitia Carton.

- 9 projections
- 6 partenariats naissants
- 6 bénévoles par séance
- 320 spectateurs sur l'année

## Les actions culturelles reflètent de son territoire

### Formations bénévoles : Outils numériques, technique du son et un regard sur la vie associative.

L'association Au Foin De La Rue et l'association Tribu Familia basée à Mayenne s'unissent pour créer un cycle de formations depuis 4 ans autour de diverses techniques afin de favoriser l'apprentissage, l'épanouissement personnel et la rencontre. Ce cycle est créé en se basant sur les envies et les besoins des bénévoles. Cette année, 3 formations sur 6 journées ont réuni une quarantaine de personnes : Les outils informatiques le 14 décembre, les techniques du son les 17 et 18 mars et « Un regard sur la vie associative » les 24 mars, 14 avril et 2 juin. Cette dernière était une expérience

à vivre à plusieurs, à mi-chemin entre travail artistique et formation, autour des questions suivantes : « qu'est-ce que le bénévolat ? », « qu'englobe-t-il ? », « qu'est-ce que renferme le terme « vie associative ? ».

- 4 formations d'initiation
- 4 habitants « formateurs d'un jour »
- 1 professionnelle intervenante
- 40 personnes touchées
- 2 associations partenaires

### 2 ans plus tard « Huguette The Power » récompensé au Grand Rex à Paris

Après le concert au festival sur la place de la mairie à Saint-Denis-de-Gastines le 2 juillet 2016, le concert à la salle Clair de Lune à Ernée le 22 janvier 2017, la projection du documentaire d'Arnaud Ray en avant-première lors des Soirées Rouges le 16 novembre 2017, « Huguette The Power » enflamme le Grand Rex à Paris le 29 mars 2018.

L'équipe d'Au Foin De La Rue était du déplacement et y a reçu le trophée Silver Eco récompensant les initiatives du bien vieillir pour avoir coordonné et mis en place cette aventure humaine et musicale !



### Musique au jardin

L'idée est d'amener la musique à la maison et que la maison, lieu éloigné des conventions de salle de spectacle, puisse devenir le temps d'une soirée ou d'un après-midi l'écrin d'un concert. Pour un public de non habitués des spectacles principalement, Au Foin De La Rue et Le Cube s'attachent à trouver une proposition musicale de qualité et assez large pour qu'elle puisse plaire au plus grand nombre.

- 1 famille accueillante et la charmille de l'école de musique
- 1 commune : Saint-Denis-de-Gastines
- 1 studio de répétition : Le Cube - Ecole de musique de L'Ernée
- 2 groupes locaux du Cube
- 100 spectateurs



## Notre « Rêve de jungle »

De décembre 2017 à juillet 2018

«Notre rêve de jungle» est un projet artistique et culturel fédérateur qui souhaite réunir l'ensemble des habitants du territoire en investissant scénographiquement le centre-bourg de Saint-Denis-de-Gastines.

Ce projet se rattache au thème annuel de l'association « Rêve de Jungle » afin de favoriser une cohésion entre les participants aux divers ateliers menés pendant l'année et assurer une unité esthétique entre le bourg, l'étang (espace arts de la rue gratuit ouvert le samedi 7 juillet) et le site du festival d'été (vendredi 6 et samedi 7 juillet 2018).

Cette aventure dans l'espace public, de grande envergure, et très attendue de la population, réunit depuis 4 ans les écoles primaires, le centre de loisirs, le service jeunesse, les structures sociales et du handicap du territoire mayennais, les habitants de la commune en individuels ou en groupes. De plus, un partenariat s'engage dans l'apport de sources visuelles avec le Réseau lecture de l'Ernée depuis la genèse du projet.

En 2018, pour aller plus loin et apporter des compétences nouvelles aux participants, c'est le Bureau d'Etudes Spatiales de Nantes (collectif de scénographie) qui est invité en résidence lors de la Semaine Créative (29 mai au 3 juin) pour apporter



technicité, cohérence artistique et accompagnement sur les projets individuels et collectifs.

Merci à toutes et à tous les habitants de la rue de Bretagne et de Saint-Denis-de-Gastines pour leur investissement annuel, d'être venue-s si nombreux-s lors de la semaine créative ! Pour la saison 2018-2019, la thématique collective sera « Parade étoilée – Cirque et Cie » et un temps de réflexion aura lieu courant mars 2019.

10 habitants « concepteurs »

20 bénévoles (conception, préparation, accueil, médiation, accrochage)

300 participants à la semaine créative de 0 à 95 ans

## Parcours Diversité Culturelle

L'association Au Foin De La Rue développe ces actions spécifiques (PDC) en mettant l'accent sur la diversité des propositions dans un seul et même parcours (rencontres, ateliers, visites, insertion dans les équipes bénévoles...)

Elles sont mises en place en partenariat avec des structures médico-éducatives, de réinsertion, des établissements scolaires (du primaire au lycée), des services jeunesse, maisons de retraite... et sont la réponse aux besoins des structures d'accueil et d'Au Foin De La Rue.

L'objectif est de créer du lien sur le territoire et permettre d'échanger, expérimenter et pratiquer. L'interaction qui s'exerce entre les participants, les acteurs locaux pendant les actions renforce ce en quoi l'association croit depuis ses débuts : générer une agitation créative dans la rencontre.

L'association s'engage alors à accompagner le projet de la structure, fournir un soutien technique et/ou pédagogique et s'assure de la communication



du projet auprès des acteurs du festival (bénévoles, partenaires, festivaliers, etc.) afin de réunir les meilleures conditions d'accueil aux publics concernés et valoriser leur implication.

*Un exemple de projet musique mené avec les jeunes du Service d'Accueil de Jour Equestre de l'association Sauvegarde Mayenne Sarthe avec Lulu de l'Est et Le Cube - les studios de répétition Musiques Actuelles de l'Ernée par l'association Au Foin De La Rue*

Porté et lancé par l'association Au Foin De La Rue ce projet musique est la suite logique du partenariat fort qui réunit depuis 2012 l'équipe et les jeunes du Service d'Accueil de Jour Equestre.

Dans une dynamique toujours partagée, bienveillante et valorisante, les jeunes découvrent le monde culturel et associatif mais aussi les valeurs de partage, d'engagement citoyen tout en acquérant des compétences diverses. En 2017, ils sont spectateurs lors de leur venue au festival Au Foin De La Rue. Aussi, l'idée de franchir encore une étape de manière collective apparaît logique en 2018.

Dans l'écrin adapté des Studios de répétition de Saint-Denis-de-Gastines, avec l'aide de l'intervenante et musicienne Lulu de l'Est, les jeunes composent leurs propres textes et la musique tirée de leur propres goûts musicaux, émotions et envies du moment.

Par souci d'intégration de tous, le projet s'adapte aux besoins et envies des jeunes. C'est pourquoi, la vidéo et la création plastique sont des activités supplémentaires proposées pour offrir une double finalité au projet et permettre de laisser une trace.

#### **Les objectifs du projet :**

Proposer un projet d'éducation artistique et culturelle à un groupe d'adolescents, comprenant une pratique artistique (création de chansons, mise en musique des textes, enregistrement des créations, captation d'images, création d'une pochette d'album), une découverte culturelle (découverte des instruments de musique, d'un studio de répétition musiques actuelles, des métiers qui s'y rattachent) et une expérience de spectateur (écoute musicale, concerts du festival Au Foin De La Rue).

Ces objectifs sont complémentaires et renforcent ceux défendus dans les Parcours Diversité Culturelle, dont les projets d'ateliers artistiques liés à la scénographie font partie et sur lesquels le Service d'Accueil de Jour Equestre s'engage depuis longtemps.

#### **La nature du projet :**

Sur un ensemble de 6 séances du 13 mars au 18 avril, avec l'aide de Lucia Korosiova (Lulu de l'Est), les jeunes créent et mettent en musique collectivement 1 voire 2 chansons en fonction de leurs envies et leurs possibilités. A l'issue des ateliers et répétitions, les créations musicales sont enregistrées par Alex Boudeau du Cube - Studios de répétition de l'Ernée et composent une maquette audio. Ce CD 2 titres pourra faire l'objet d'un atelier plastique afin de créer ensemble une pochette commune. Pour permettre une

valorisation du projet autre que musicale, les techniques de la vidéo et de la photographie sont proposées aux jeunes.

#### **Le déroulé du projet :**

Entre les deux périodes de vacances scolaires (février et avril), le projet s'étend sur 6 séances en matinée pour permettre une implication et un engagement actifs. Il prend en compte les temps informels qui permettent aux participants (tous confondus : les jeunes, l'équipe éducative, l'intervenante musique, l'équipe d'Au Foin De La Rue et autres personnes impliquées) d'apprendre à se connaître, à échanger, à créer des liens et un climat de confiance.

Ateliers de création musicale : Mardi 13 mars, mardi 20 mars, mardi 27 mars, mardi 3 avril, mardi 10 avril, mardi 17 avril au Cube à SDG

Enregistrement : Mercredi 18 avril au Cube à SDG

Une journée type du projet musique :

9 H 45 - 10 H : accueil jus, café, thé

10 H - 10 H 10 : battle des goûts musicaux (générationnels)

10 H 15 - 12 H (avec pauses) : atelier qui oscille entre écriture, recherche de sonorités, mise en musique, chant, captation vidéo, etc. par groupe

12 H 30 - 13 H 30 : repas au Cube

Nombre de participants impliqués : 5 jeunes, 2 éducateurs, 1 intervenante musique, 1 coordinatrice du projet, 1 animateur des studios

13 Parcours Diversité Culturelle en 2018 (contre 11 en 2017)

Diversité des structures partenaires (petite enfance, jeunesse, milieu du handicap, social, socio-médical, EHPAD, etc.)

1 très grande importance donnée à l'envie de départ et les besoins communs / complémentaires de la structure et de l'association Au Foin De La Rue

1 accompagnement adapté et individualisé

1 nécessité : partager et échanger

130 personnes touchées

300 participants sur la conclusion du parcours

1 PDC abouti = réciprocité en termes d'échanges, de rencontres, d'apprentissage, etc. pour la structure accueillie comme pour Au Foin De La Rue

## Journée Cabaret

Au lendemain de l'assemblée générale, bénévoles, Dyonisiens, amis, familles, petits et grands sont invités à une journée récréative, autour de l'étang la journée, et le soir autour d'un concert.

Ce moment se construit autour d'un buffet collaboratif, d'une kermesse animée, d'un spectacle à 17 h, d'un film retraçant une année riche en actions à 19 h et d'un concert à 21 h.

La programmation de la journée est construite pour que chacun(e) puisse prendre part à son organisation comme à sa participation. Cette construction variée permet à l'ensemble des habitants de « picorer » dans le programme.

Ce temps conforte l'association dans son choix de mettre de nouveau en place un temps festival et local. Elle a pu observer une belle mixité dans les profils, les âges, les professions, les idées, les envies, tant d'éléments indispensables aux réflexions et actions de l'association tout au long de l'année.

1 évènement lié à la vie de l'association, à la gouvernance, à l'éducation citoyenne : Assemblée Générale la veille

1 évènement en mouvement perpétuel qui suit



l'envie des bénévoles, habitants, participants aux actions, etc.

1 pique-nique collaboratif pour se donner des nouvelles

1 temps de jeux collectifs

1 spectacle d'arts de la rue ligérien

1 film retraçant les étapes de l'année passée

1 concert au café - concert Le Décibel

2 villes : Saint-Denis-de-Gastines et Montenay

110 participants

## Accompagnement de projets artistiques amateurs

Au Foin De La Rue affirme son rôle d'accompagnateur d'initiatives de projets amateurs : d'habitants, de bénévoles, de partenaires. Au Foin De La Rue accompagne les envies en légitimant et en valorisant les idées, en prenant le temps d'être à l'écoute, de considérer la parole de chacun(e). Ce sont des heures de palabres, de travail qui au gré des années dessinent les événements, entretiennent une vie associative en constant mouvement et qui donnent, par exemple, naissance en 2018 à des spectacles qui voient le jour au bord de l'Étang comme La Tartine de Proust, La Caravanerie, les Consultations du Professeur Jean-Philippe Herbien.

3 types de projets identifiés (souvent transversaux) : citoyens, artistiques et culturels

1 cadre fixé : se mettre au service du projet sans faire à la place



1 accompagnement qui vise une autonomie dans la gestion finale

1 évolution constante des sollicitations (nette augmentation à prévoir en 2019 avec l'appel à idées lancé pour les 20 ans)

## Vie associative et pôle ressource

### « La déco »

Chaque année à l'automne, les bénévoles de l'association bichonne leurs ateliers de bricolage, communément appelés « la déco » pour y faire place nette avant l'hiver.

En effet, dès le début de l'année, ils reprennent vies pour imaginer et concevoir la scénographie

du festival, accueillir des structures partenaires, des résidences ...Au printemps, ils s'ouvrent pour les « week-déco », ouverts à tous, petits et grands, bricoleurs du dimanche ou constructeurs, qui souhaitent mettre la main à la patte.

Au mois de mai, les palets, boules de pétanques et

le barbecue sont de sorties pour la journée des bénévoles ! Le festival étant dans moins de deux mois, c'est l'occasion de se retrouver un peu avant, faire connaissance pour certains, s'inscrire comme bénévoles pour l'été, ou tout simplement se disputer la victoire sur la planche !

## Co-portage du projet Tiers Lieu

Depuis 2015, la commune de Saint-Denis-De-Gastines a engagé des réflexions sur la requalification et redynamisation du centre bourg : tout d'abord en collaboration avec le CAUE de la Mayenne en 2015, puis avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville et les architectes et paysagistes conseils de l'Etat en Mayenne en 2016.

À cette même époque, Au Foin De La Rue se projette sur de nouveaux locaux pouvant regrouper les bureaux associatifs (4 à 10 personnes selon la période de l'année), et l'actuel espace « Déco » (ateliers de construction, stockage, salle pour accueillir des ateliers d'actions culturelles). L'envie est également, par ce lieu physique, de répondre à certains objectifs et valeurs de l'association : faire et vivre ensemble, permettre le partage et l'échange, défendre la mixité sociale et l'intergénération avec la volonté de rester ancrer à Saint-Denis-de-Gastines.

A la fin 2017, la Communauté de communes de l'Ernée, la commune de Saint-Denis-De-Gastines et l'association créent un comité de pilotage afin de sélectionner un accompagnateur dans la mise en place d'ateliers participatifs et définissent ensemble les objectifs de ce projet co-porté.

Ce projet a beaucoup mobilisé l'association avec la création d'un groupe de travail en interne pour effectuer le suivi du projet et surtout déployer tout son savoir faire pour mobiliser et fédérer les acteurs du territoire

## Vision de l'association quant aux conclusions de l'accompagnement ?

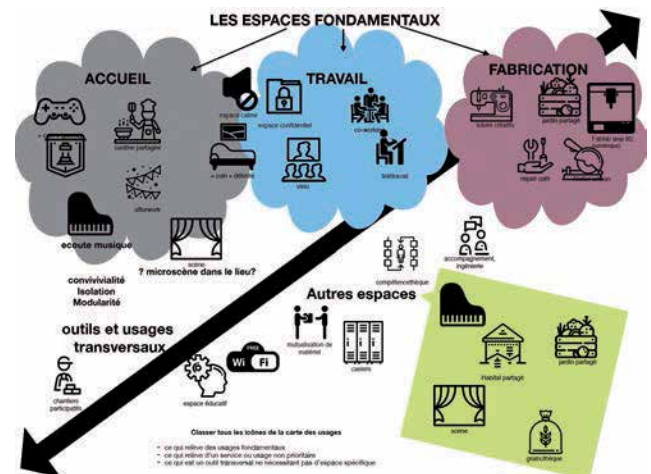
L'association devra s'interroger sur sa place dans ce futur lieu dès que les activités englobées en son sein seront définies afin de s'assurer que cela soit en accord avec ses objectifs initiaux, sa place ne pouvant pas être « de fait » mais le fruit d'une construction collective et participative.

## Tempête dans l'asso

Au cœur d'un gîte à Montenay, un week-end « remue méninges » a été organisé pour se plonger au cœur du projet de l'association, son fonctionnement, l'implication de chacun.

Ce temps d'échange et de formation autour des rouages associatifs a réuni une vingtaine de bénévoles de l'association autour de grands thèmes : « vie associative et ancrage dans le territoire »,

Véritable ressourcerie de matériel, tout au long de l'année, l'association prête aux associations de la commune ou loue aux structures et particuliers du territoire éthylo-tests, toilettes sèches, percolateur ou autre équipement, achetés au fil du temps.



« les 20 ans », « les bénévoles », « les foins d'hivers/divers » qui étaient interrogés via des exercices participatifs et collaboratifs.

Formation, transmission, échanges, débats, et temps conviviaux, voilà ce qui permet également à l'association d'avancer à plus long terme.

La deuxième session de cette tempête aura lieu à la fin de l'année 2018 pour poursuivre le travail entamé.



## Assemblée générale

La fin d'un cycle et le début d'un nouveau !  
L'assemblée générale est l'occasion de faire le bilan de l'année passée et de lancer les perspectives pour celle à venir.

## Dyonisos

L'association Dyonisos est une jeune association qui a vu le jour en Janvier 2016. Elle est à l'origine de jeunes Dyonisiens et a pour but de réunir toutes les générations lors de ses événements. En cette année 2018, les Dyonisos ont organisé une soirée des jeunes en avril rassemblant près de 400 personnes.

Les bénéfiques leur ont permis de financer la venue de l'humoriste Paulo, présent le 21 Octobre 2018.

En juillet 2018, l'association a participé pour la deuxième fois, à l'animation de l'Endurathlon. Cette fois-ci, elle était présente au plan d'eau, route de Chatillon.

Pour cette fin d'année, le 21 décembre, ce sont les conscrits de l'année 2000 que l'association va accompagner dans l'organisation de cette soirée.

Le 5 octobre les bénévoles de l'association se sont donc retrouvés à la mairie pour échanger et élire les nouveaux membres du conseil d'administration. Ils remercient pour leur investissement les membres partants.



### Projets 2019 :

**13 Avril** : journée festive, carnaval

**13 octobre** : spectacle

**21 décembre** : soirée des conscrits

### Composition du bureau :

*Co-présidente* : **Amandine Fougeray**

*Trésorière* : **Charlotte Perret**

*Secrétaire* : **Elsa Morisset**

*Co-président* : **Valentin Lecourt**

*Vice trésorier* : **Pierre Bour**

*Vice secrétaire* : **Gustave Penloup**

## AFN et autres conflits

L'amicale des Anciens Combattants d'A.F.N. et autres conflits de Saint-Denis-de-Gastines, c'est 68 adhérents au 1<sup>er</sup> janvier 2018, répartis de la façon suivante :

1 - Anciens Combattants et prisonniers de guerre 39/45

67 - Anciens Combattants d'Afrique du Nord y compris les veuves cotisantes.

Au cours de l'année 2018, l'amicale a perdu 3 des siens :

Monsieur Bernard FORET

Monsieur Roger RAGOIN

Monsieur Zacharie QUINTON.

L'activité de notre amicale est simple. Pour l'année 2018, voici les grandes lignes :

**Lundi 29 Janvier 2018** : Notre amicale tenait son assemblée générale, une soixantaine de personnes y participaient.

**Mardi 8 Mai 2018** : Cérémonie du souvenir - Les Anciens Combattants, A.F.N. et autres conflits, les pompiers, le conseil municipal et l'harmonie se sont rassemblés pour déposer une gerbe de fleurs au Monument aux morts, s'en est suivi un vin d'honneur à la Mairie.

L'après-midi, sur le parking de la salle des fêtes, un concours de pétanque était organisé, 44 équipes y ont participé.

**Dimanche 16 septembre 2018** : 57<sup>ème</sup> congrès départemental annuel de l'Union départementale des Amicales d'Anciens Combattants d'AFN et Autres Conflits, à Villaines-La-Juhel - Une centaine de porte-drapeaux assistait à ce congrès et s'est rendue au Monument aux morts. L'amicale de Saint-Denis-de-Gastines y participait.

**Mardi 2 octobre 2018** : Réunion du conseil d'administration - Cette réunion permet de faire le point concernant l'activité de l'amicale.

**Dimanche 11 Novembre 2018** : Cette cérémonie du souvenir a rassemblé les Anciens combattants d'A.F.N. et autres conflits, les pompiers, le conseil municipal, les enfants des écoles et l'harmonie. Des gerbes ont été déposées au Monument aux morts. Après la cérémonie, un vin d'honneur a

clôturé cette matinée. Vers 13h00, un repas a été servi par des bénévoles dans une bonne ambiance.

*A la période de Noël, un colis est offert à tous les cotisants résidant en maison de retraite.*

## ● Club des Aînés

Notre assemblée générale a eu lieu le jeudi 1<sup>er</sup> février à la salle Georges Chrétien, en présence de Monsieur le Maire Thierry Chrétien. Environ 230 personnes y ont assisté. Le nombre d'adhérents reste stable.

Plusieurs activités sont proposées.

### **Activités hebdomadaires**

- Lundi : gym douce de 9 h 30 à 10 h 30 avec Familles rurales (Le club accorde une participation financière à ses adhérents pour cette activité).

- Mardi : de 14 h 00 à 18 h 00, tous les quinze jours, activité danse réservée à nos adhérents, animée par nos musiciens locaux,

- Jeudi : à 14 h 00, belote, marche 2 circuits, pétanque, triominos.

Chaque fin de trimestre, nous fêtons les anniversaires de nos adhérents.

### **Activités annuelles**

Elles ont débuté par notre Assemblée Générale le 1<sup>er</sup> février, s'en sont suivis.

- 2 concours de belote en février et novembre,
- 3 bals en mars, mai et octobre,
- 1 pique-nique en juin à Saint-Denis-de-Gastines,
- 2 repas en avril et octobre,

## GENERATION MOUVEMENT

- 1 voyage en juin en Val-de-Loire (Château de Villandry),
- notre traditionnelle bûche de Noël en décembre.

### **Pour 2019, les activités seront reconduites.**

Le bureau et le conseil d'administration restent inchangés.

Cette année, un vidéo projecteur a été offert en septembre aux résidents de l'EHPAD lors d'une petite réception sympathique préparée par le service animation.

En décembre, le club offre la brioche aux résidents au cours d'un après-midi en leur compagnie, pour jouer aux cartes ou à divers jeux.

Nous vous donnons rendez-vous à notre Assemblée Générale, salle Georges Chrétien le jeudi 7 février 2019.

C'est toujours avec plaisir que les responsables vous accueillent car le but de notre club est de faire participer le plus de gens, de les rendre heureux de se rencontrer afin de garder un contact humain.

Toutes ces activités se déroulent dans l'amitié, la gaîté et la bonne humeur à la salle Georges Chrétien.

A Bientôt.



### **Composition du bureau :**

- *Co-présidentes* :  
Mmes **Marie-Claude Brière et Suzanne Deniau**,  
- *Vice-présidents* :  
Mme **Odette Lefèvre**  
et M. **Marcel Deniau, M. Georges Hamon**

- *Secrétaire* : M. **André Chopin**  
- *Secrétaire adjointe* : Mme **Madeleine Perrier**  
- *Trésorier* : M. **Marcel Mérienne**  
- *Trésorière adjointe* : Mme **Marie-Thérèse Le Labourier**

## Comité A.C.S.

Cette année, nous avons décidé de nous faire accompagner par la CCI de Laval afin que celle-ci soit source d'inspiration en proposant diverses nouveautés pour nos manifestations annuelles.

Après plusieurs échanges avec la CCI, nous nous sommes présentés au Challenge des Unions Commerçantes et à notre grande joie, le titre nous a été attribué pour notre convivialité.

Ce trophée, peut-être l'aurez-vous remarqué, a été à l'honneur dans tous les commerces de votre commune.

Fiers de ces nouveaux changements et de ce prix, tant sur le plan des manifestations que sur la cohésion au sein de notre association, nous espérons que vous saurez savourer les moments de convivialité lors de nos événements.



De nombreux adhérents étaient présents lors de la manifestation à l'EHPAD de Saint-Denis-de-Gastines pour soutenir le personnel, les patients et les familles.

C'est aussi ça, l'esprit de l'association, nous souhaitons pouvoir venir en aide aux adhérents, aux collectivités etc.... afin que notre village reste accueillant.

Nous mettons tout en œuvre pour rester dans la dynamique de notre commune.

Nous avons comme objectifs, pour l'année 2019, d'augmenter notre nombre d'adhérents afin d'avoir de nouvelles idées et de partager notre bonne entente et cohésion au sein de l'union commerciale.

*Les Présidents : M. Barroche et M. Morisset*

### Dates à retenir pour 2019 :

- 2 novembre, Soirée entrecôtes frites
- 14 décembre, Animation de Noël

## Comité des Fêtes

Au cours de l'année, le Comité des Fêtes a proposé différentes actions.

- « **Les motards ont du cœur** » ont fait une étape le 29 avril à Saint-Denis-de-Gastines. Le comité a donné l'occasion à deux groupes locaux de se produire devant eux : « Home Made Jamette », « It wasn't us ». L'animation a été appréciée.

- Lors du **passage du Tour de France**, une vente de café était proposée place de l'Église. Le comité en a profité pour présenter sa fête communale.

- La **fête communale** s'est déroulée les 8 et 9 septembre au cours de laquelle des groupes de qualité ont assuré l'animation le samedi. La soirée a connu un vif succès avec 350 personnes présentes au repas dansant.

Le dimanche matin a eu lieu la course de trottinettes. Le comité remercie les parents et les encadrants pour cette épreuve sportive et conviviale.



L'après-midi, s'est déroulé le défilé composé de 5 chars, de 5 groupes musicaux et des voitures de collection appartenant à nos amis britanniques.

Le comité remercie l'harmonie de Saint-Denis-de-Gastines de s'être jointe aux festivités.

Après des mois de travail, le comité est satisfait de la réussite de cet événement. Il remercie les bénévoles et les sponsors pour leur soutien. Trois nouveaux membres vont intégrer l'association.



*Le comité des fêtes donne rendez-vous au public en 2019 pour de nouvelles animations.*

*Le bureau*

## ● Familles Rurales

Pour cette année 2018/2019, nous vous proposons 4 activités.

**COUTURE**, Coupe, création de vêtements et ameublement, atelier animé par Mathilde tous les mercredis de 20h15 à 22h15, à la Mairie.

**ART FLORAL**, atelier animé par Sylvia, à la Saint Valentin, Pâques, Fête des mères, vacances d'été, automne et Noël, à 20h15, à la Mairie.

**CUISINE**, atelier animé par Gérard Foiry, les 8 février, 1 mars, 10 mai, 21 juin, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre, à 19h30, à la salle des fêtes.

*Familles Rurales remercient le conseil municipal pour son soutien au bon fonctionnement de ces activités.*

### Renseignements :

**Christine Paillard** - 02 43 00 62 91

**Colette** - 02 43 00 55 66 ou

**Suzanne** - 02 43 00 53 36 pour la gym douce

**GYM DOUCE**, détente, relaxation et exercices, atelier animé par Pierre Loyer, tous les lundis de 9h30 à 10h30, à la salle des sports.

Nous n'avons pas été en mesure de reconduire l'activité gym tonic, faute à un nombre insuffisant de participants. Nous remercions Simon Lebourdais pour son professionnalisme et sa convivialité au cours de ces deux années de coaching fort apprécié.

## Association Dionysienne d'Actions Sociales, Sportives et Culturelles

Notre association organise trois types d'**ACTIONS** Sociales, Sportives et Culturelles.

### Actions Sociales :

- Nous avons organisé un grand loto le vendredi 20 avril pour collecter des fonds. Tous les bénéficiaires vont à une association ou à un organisme caritatif, social ou médical, ceux de 2017 ont profité aux amicales des deux écoles.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé et œuvré à la réalisation de ce loto.

### Le loto 2019 aura lieu le vendredi 12 avril.

- Nous avons participé au Secours à Personnes par la présence d'une quinzaine d'**agents d'alerte**, tous bénévoles, au festival Au Foin De La Rue, à l'Endurathlon et à la Fête de la Moisson, ainsi qu'à l'accueil et l'encadrement de personnes à mobilité réduite lors de la fête de Carelles.

Nous comptons continuer en 2019 de soutenir ces associations par notre présence et le prêt de notre minibus.

### Actions Sportives :



Près de 70 personnes ont profité des deux séjours aux sports d'hiver en janvier et février-mars à La Rosière 1850. Pour bénéficier de ces séjours, il suffit d'être adhérent.

Pour 2019, un grand séjour est organisé la première semaine des vacances scolaires de février.

### Fonctionnement de l'ADASSC :

L'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 30 janvier 2018, a présenté le bilan moral et financier de l'année 2017 et a fixé les objectifs de l'année 2018 :

- Les séjours ski à La Rosière (un grand groupe sur les vacances et la possibilité d'organiser des petits groupes sur toute la saison d'hiver)
- Le loto du vendredi 20 avril
- La dotation des bénéficiaires 2018
- Les 10 ans de l'association
- Le vote des membres du bureau, la validation du budget et de l'orientation de l'association

**10 ans de l'ADASSC** et autant d'Actions Sociales, Sportives et Culturelles

### Historique .....

En **2007**, Luc Dessandier décide avec 2 étudiantes du Lycée de Rochefeuille de Mayenne, Sandrine Lair et Aude Bordeau, de fonder une association caritative.



**2008** Création de l'ADASSC.

**2009** Modification de ses statuts « le terme Animations devient Actions »

**2012** Mise en route d'un minibus acheté par l'ADASSC avec l'aide Monsieur le Député Yannick FAVENNEC et une subvention exceptionnelle de La Mairie.

**2018** On fête les 10 ans de l'ADASSC en présence de tous les membres anciens et actuels.

**Objectifs de l'ADASSC :** Organiser des actions sociales à but caritatif, de soutien et/ou d'aides aux personnes ou associations par l'intermédiaires d'activités, sportives et/ou culturelles et pédagogiques (Art.1). Toutes nos actions sont issues de besoins de personnes ou de demandes d'associations et sont organisées autour d'une dynamique locale voire communautaire, ouvertes au tissu social de toute origine et sans discrimination (statuts). Notre adhésion est actuellement de 10 €.



**Pour tout renseignement concernant l'ADASSC et ses actions, vous pouvez contacter Luc Dessandier (06 67 48 71 21) ou Jean-Luc Leterrier (06 78 62 22 55) et à [adassc@free.fr](mailto:adassc@free.fr)**

**La prochaine A.G pour l'exercice 2018 aura lieu en janvier 2019.**

*Nous remercions la commune pour son soutien, ainsi que nos partenaires : le lycée Rochefeuille, les Ets Deschamps et le garage Boulanger.*

### Conseil d'administration

Président : **Luc Dessandier**

Trésorière : **Valérie Vandembrouke**

Secrétaire : **Jean-Luc Leterrier**

Membres : **Anne-Marie Motin, Laure Motin, Nicolas Vaugon, Vincent Dessandier, François Dessandier, Stéphane Leroyer**

## Jumelage

Comme tous les deux ans, un déplacement à Dorsten était organisé par le Comité de Jumelages. Cette année, 43 personnes de la région d'Ernée, dont Madame Jacqueline Arcanger, maire d'Ernée, s'y sont rendus lors du week-end du 1<sup>er</sup> mai. Etaient du voyage 27 habitants du Pays d'Ernée (Saint-Denis-de-Gastines, Montenay, Larchamp, Saint-Pierre-des-Landes et Ernée), auxquels se sont ajoutés 12 jeunes venus revoir leurs correspondants du collège et 4 membres de l'Harmonie Municipale.

Pour cette rencontre 2018, un groupe de 9 personnes a parcouru les 900 km en vélo. Le maire, Tobias Stockhoff, en présence de l'Association de Jumelages et des nombreuses familles d'accueil, les a félicités.

Un programme équilibré permettait à la fois de profiter de la vie de famille et de découvrir la gastronomie et le patrimoine local

Si pour certains, ce séjour a été l'occasion de découvrir Dorsten et sa région pour la première fois, pour beaucoup, cela a été à nouveau la joie des retrouvailles. Quelques jeunes témoignent : « Quand on se retrouve, c'est comme si on s'était quittés hier, » témoigne Margaux. On a pu constater que la langue n'est pas un obstacle : « nous avons parlé le franglemant » - français, anglais, allemand -, « cela permet de créer des liens et c'est plutôt pas mal pour apprendre la langue.

C'est une chance de pouvoir profiter de ces échanges riches et de ces moments d'amitié franco-allemands. Il faut tout faire pour qu'ils perdurent et permettent ainsi au plus grand nombre d'y

## Le pays d'Ernée en visite à Dorsten



participer ; d'ailleurs ces échanges sont ouverts à tous.

Une longue et belle amitié franco-allemande : l'an prochain sera fêté le de la 1<sup>ère</sup> rencontre entre les pompiers et en 2020, les 50 ans du 1<sup>er</sup> échange entre jeunes. Encore de belles occasions de se retrouver ou de découvrir le bel accueil de nos amis d'Outre-Rhin.

### Cours d'anglais

Les cours d'anglais organisés par le comité de Jumelages du Pays d'Ernée ont lieu à la Communauté de Communes à 20h30 :

- Le lundi pour les initiés
- Le mardi pour les faux-débutants.

Ils sont assurés par Carol Cheval.

**Contact : [carol.cheval@wanadoo.fr](mailto:carol.cheval@wanadoo.fr)  
ou par téléphone au 02 43 05 25 12.**



***Merci à Romain pour sa réalisation : ce magnifique bougeoir.***

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cirque



### Les Grands Fourneaux

Compagnie Max et Maurice

*Un repas est servi pendant le spectacle*

Spectacle sous chapiteau, parking salle Georges Chrétien

**St Denis de Gastines**

Réservation au 02 43 05 98 80

Jeudi 16 mai à 19h30

Vendredi 17 mai à 19h30

Samedi 18 mai à 19h30

Tarifs : 12€ / abo : 9€ / 7€

Durée : 2h

Tout public dès 6 ans



**Bienvenue dans un restaurant aux allures de guinguette où les serveurs sont aussi les artistes. Le public est à peine installé aux tables que la folle cadence du personnel acrobate est lancée.**

L'orchestre omniprésent rythme l'effervescence du service. Les numéros, mélange de prouesses et de minutie, s'enchaînent sans répit. De la cuisine viennent de temps en temps les menaces du cuisinier grognon. Dans la salle, les complicités, les tensions et même les élans de séduction s'enchevêtrent au gré d'un repas très, très convivial. Immersion circassienne appétissante qui ne laisse pas sur sa faim.

La Compagnie Max et Maurice présente sous son chapiteau sa nouvelle création Les Grands Fourneaux et assure un service acrobatique, burlesque, magnifiquement orchestré : danse de soupières, distribution des plats à gratin entre les quilles qui fusent et pirouettes avec une pile d'assiettes dans chaque main.

Ca vole dans tous les sens ! Le rythme est effréné, sans jamais s'essouffler. Clowneries et gastronomie sont au menu, le tout servi sur un fond musical joué en direct et parsemé de quelques fantaisies lyriques.

#### Distribution :

**écriture, mise en scène** Emmanuel Gilleron / **musique** Cyriaque Bellot / **interprètes** Cyriaque Bellot, Émile Chaygneaud-Dupuy, Sandrine Colombet, Antoine Deschamps, Émilie Corre, Emmanuel Gilleron, Olivier Verzelen, Mila Volmat / **décor** Charlotte Leduc, Otto Ziegler, Patrick Lepetit / **lumière** François Bacon / **costumes** Marie et Emmanuel Gilleron / **cuisine** Florence Bray / **chapiteau** Olivier Verzelen

### En savoir plus

#### Les à-côtés...

Visite du chapiteau / campement

**10 mns kdo** : Accueil public en musique avec l'harmonie de St Denis de Gastines

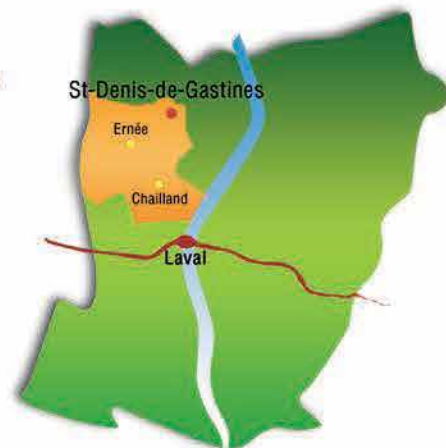
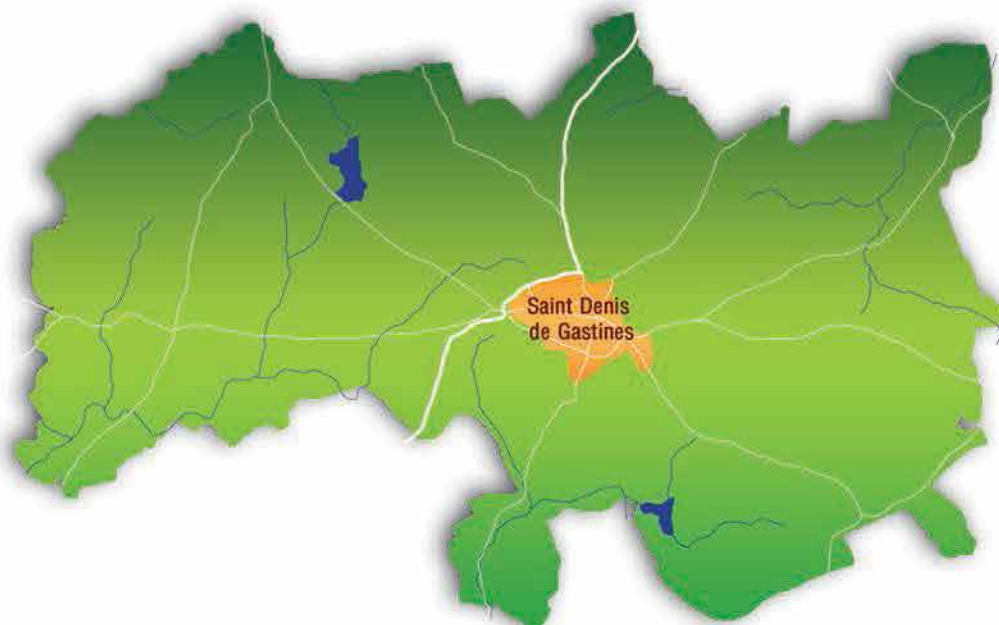
#### Les partenaires...

Tournée Partenaires Culturels du Grand Ouest  
Commune et harmonie de St Denis de Gastines

#### Info supplémentaire...

« Sur une scène transformée en restaurant à l'ancienne, huit artistes conjuguent avec bonheur l'art culinaire avec des numéros d'acrobatie aérienne, d'équilibre, de fil, de corde aérienne, de roue Cyr, de jonglerie..., dans une ambiance musicale à la fois entraînante et douce. La bonne humeur, l'humour et les relations entre les protagonistes assaisonnent le repas servi aux spectateurs par les circassiens eux-mêmes. » **Télérama**

# St-Denis-de-Gastines



**La Mayenne**

**Mairie - Rue de Bretagne - 53500 Saint Denis de Gastines**

**Tél : 02 43 00 52 14 - Fax : 02 43 00 58 48**

**E-mail : [mairie.saintdenisdegastines@orange.fr](mailto:mairie.saintdenisdegastines@orange.fr) ou [contact@st-denis-de-gastines.fr](mailto:contact@st-denis-de-gastines.fr)**

**[www.st-denis-de-gastines.fr](http://www.st-denis-de-gastines.fr)**

